



# Le **CRIEUR** PUBLIC

SOURCE D'INFORMATION CITOYENNE  
DE LA RÉGION DE COATICOOK

N° 30 – OCTOBRE 2015

# Développement McAuley

## UN NOUVEL ENSEMBLE RÉSIDENTIEL À COATICOOK

PAGE 4



Photo - Carbone graphique

Guide *Être aidant,  
pas si évident*

LANCEMENT DE CE  
GUIDE GRATUIT

PAGE 9

Acti-Bus de la région  
de Coaticook

TOUS LES DÉTAILS SUR LA  
GRILLE HORAIRE

PAGE 15

Fête de la famille de la  
MRC de Coaticook

C'EST LE TEMPS DE S'INSCRIRE  
POUR LES PRIX FAMILLE!

PAGE 17

— En —  
**OCTOBRE & NOVEMBRE**

*Les incontournables*

**23 octobre**

**CONFÉRENCE**

**VOTRE CONJOINTE OU CONJOINT EST-ELLE  
OU EST-IL EN PERTE D'AUTONOMIE?**

Centre communautaire Élie-Carrier

**27 octobre**

**CONFÉRENCE**

**L'INTIMIDATION CHEZ LES JEUNES**

Bibliothèque Françoise-Maurice

**29 octobre**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
DE L'HÔTE-MAISON**

Salle communautaire de l'hôtel de ville de Coaticook

**30 octobre**

**ORPHELINAT HANTÉ**

Maison des jeunes de Coaticook

**31 octobre**

**HEURE DU CONTE SPÉCIAL HALLOWEEN**

Bibliothèque Françoise-Maurice

**MAISON HANTÉE**

Maison des jeunes de Waterville

**CHANGEMENT D'HEURE**

**4 novembre**

**RENCONTRE ENTRE PROCHE AIDANTS  
D'AÎNÉS : LE DEUIL DE LA SÉPARATION**

Centre communautaire Élie-Carrier

**5 novembre**

**RENCONTRE AVEC SUZANNE AUBRY**

Bibliothèque Françoise-Maurice

**6 novembre**

**LANCEMENT DU GUIDE**

**ÊTRE AIDANT, PAS SI ÉVIDENT**

Centre communautaire Élie-Carrier

**12 novembre**

**INITIATION À INTERNET**

Centre communautaire Élie-Carrier

**Qui sait quoi**

**ACTI-BUS : 819-849-3024**

(Transport adapté, interurbain et collectif)

**ACTI-SPORTS**

819-849-4825, poste 5046 (Secteur des sports)

819-849-9166, poste 229 (Réservations)

**ASSOCIATION DES PERSONNES  
HANDICAPÉES DE LA MRC DE  
COATICOOK**

819-849-4949

(Groupe en défense collective des droits)

**CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE**

819-849-7011

(Maintien à domicile, cuisine collective,  
Popote roulante, Maison de la famille)

**CENTRE DE SANTÉ  
ET DE SERVICES SOCIAUX**

819-849-4876

(Aide à l'allaitement, soins infirmiers, travail social)

**RÉGIE DE LA GESTION DES DÉCHETS  
SOLIDES DE LA RÉGION DE  
COATICOOK - ÉCOCENTRE**

819-849-9479

**MRC DE COATICOOK**

819-849-9166

(Culture, loisirs, aménagement du territoire,  
environnement, abattage d'arbres, prévention  
incendie, Internet haute vitesse, collectes sélectives)

**RESSOURCERIE DES FRONTIÈRES**

819-804-1018

(Récupération d'objets)

**SERVICE D'AIDE DOMESTIQUE**

819-849-7716

(Ménage léger, aide aux courses, préparation de  
repas, travaux lourds, présence-surveillance)

**SÛRETÉ DU QUÉBEC**

819-849-4813

**TRAVAUX PUBLICS COATICOOK**

819-849-6331

(Collectes sélectives, électricité, travaux publics)

**VILLE DE COATICOOK**

819-849-2721

(Culture, loisirs, urbanisme)

**Références INTERNET**

Trouvez de l'information supplémentaire  
et la version électronique du *Crieur public*  
sur les sites suivants :

[www.coaticook.ca](http://www.coaticook.ca)

[www.mrcdecoaticook.qc.ca](http://www.mrcdecoaticook.qc.ca)

**Qui se cache derrière**

**le CRIEUR PUBLIC**

**DIRECTION DE LA PUBLICATION :** Shirley Lavertu

**COORDINATION :** Sara Favreau-Perreault

**RÉVISION :** Marie-Noël Laporte et Rachel Rouleau

**GRAPHISME :** Carbone graphique

**IMPRESSION ET DISTRIBUTION :** Transcontinental



Le  
**CRIEUR  
PUBLIC**

SOURCE D'INFORMATION CITOYENNE  
DE LA RÉGION DE COATICOOK

**Sommaire**

N° 30 – OCTOBRE 2015

**3 LA CAUSERIE DES ÉLUS**

**4 ACTUALITÉS**

Le nouveau développement

McAuley : ce qu'il faut savoir . . . . . 4

**6 CULTURE**

Ça clique au Club photo de Coaticook. . . 6

**8 SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**

Les pains multigrains sont meilleurs

pour la santé : mythe ou réalité? . . . . . 8

**13 ENVIRONNEMENT**

Mon garage Clé Verte<sup>MD</sup> . . . . . 13

**15 DÉVELOPPEMENT DU MILIEU**

**16 INFORMATION CITOYENNE**

**17 FAMILLES**

**18 JEUNESSE**

**19 AÎNÉS**

**19 SÉCURITÉ PUBLIQUE**

Soyez pile à l'heure, vérifiez vos

avertisseurs de fumée! . . . . . 19

Opération Cisaille 2.0 dans la

MRC de Coaticook. . . . . 20

**21 URBANISME**

L'étonnant lien entre culture

et urbanisme . . . . . 21

**21 VILLE DE COATICOOK**

Avant la neige... . . . . 21

Les conseillers . . . . . 22

**23 AVIS PUBLIC**



MRC Coaticook

## Le mot du préfet

JACQUES MADORE

PRÉFET DE LA MRC DE COATICOOK

Bonjour chers lecteurs et chères lectrices,

Chaque automne, plusieurs élus de notre MRC se penchent sur la préparation des budgets pour l'année à venir, et depuis les dernières années, il est de plus en plus difficile de gérer les coupes que le milieu municipal subit, vu l'augmentation des divers coûts. Je vous rappelle que l'an dernier, le gouvernement du Québec a mis en place un pacte fiscal transitoire d'un an qui imposait aux Villes et aux MRC des coupes de 300 millions de dollars. Le milieu municipal a encaissé, tout en prenant soin d'entamer d'importantes négociations en vue du prochain pacte fiscal, qui a finalement été signé à la fin d'octobre et qui sera d'une durée de quatre ans. Avec ce nouveau pacte fiscal 2016-2019, on assistera, sur une période de quatre ans, à un retour de 280 millions de dollars pour les régions, ce que l'on peut qualifier de satisfaisant dans le contexte actuel.

Parmi les différents éléments de ce nouveau pacte fiscal, on peut mentionner que concernant la MRC de Coaticook, on prévoit assurer le maintien de l'ensemble des services offerts aux municipalités, à la population et aux entreprises, ainsi que le maintien d'un fonds pour soutenir des projets structurants qui contribuent au développement de notre milieu. Ce fonds viendra remplacer celui du pacte rural qui avait été mis en place grâce à la Politique nationale de la ruralité. Les détails de ce nouveau fonds seront communiqués à la fin du mois d'octobre, et un appel à projets aura lieu dès cet automne.

L'automne marque également la fin de la saison touristique. Encore cette année, nous sommes heureux de constater une augmentation de l'achalandage des visiteurs de la région et de l'extérieur de la région, voire de l'extérieur de la province, pour *Foresta Lumina*. Ce sont des dizaines de milliers de personnes qui ont eu la chance de découvrir ou de redécouvrir notre belle région. Nous pouvons également être fiers des marchés publics de Compton et de Coaticook, qui ont eux aussi su attirer beaucoup de consommateurs grâce à nos multiples produits locaux de qualité. Bravo à tous les intervenants touristiques de notre territoire pour leur dévouement et leur bel accueil!

Je vous rappelle que la MRC travaille déjà à l'organisation de la Fête régionale de la famille, qui s'adresse à toutes les familles de notre MRC. L'événement aura lieu le 6 décembre prochain, mais les familles doivent s'inscrire maintenant pour avoir la chance de gagner l'un des prix famille tirés lors de cette journée. Un total de 19 000 \$ en prix sera tiré, en plus d'un superbe prix de présence : un crédit-voyage pour Disney! Pour les bourses famille, il faut vous inscrire auprès de votre municipalité avant le 20 novembre prochain.

Finalement, c'est demain, le 22 octobre, qu'aura lieu le lancement officiel du nouveau Plan de développement régional 2015-2020 du territoire de la MRC de Coaticook, qui vient orienter nos actions de développement pour les cinq prochaines années. Je vous invite à suivre les médias pour en connaître les détails, car c'est du développement de votre milieu de vie qu'il s'agit!

Au plaisir!



VILLE DE Coaticook

## Le mot du Maire

BERTRAND LAMOUREUX

MAIRE DE LA VILLE DE COATICOOK

Depuis quelques semaines, nous sentons que l'automne s'installe progressivement. Malgré les incidents malheureux que nous avons connus dans les derniers mois, ce fut un bel été.

Le dernier mois a été rempli de réunions de toutes sortes : journée de réflexion de la MRC et de la Ville ainsi que quelques réunions de l'Union des municipalités du Québec.

Dans le cadre des journées de réflexion de la MRC et de la Ville, les élus ont donné leur opinion sur les grands mandats de l'année 2016. Dans les deux cas, les élus souhaitent qu'il y ait une continuité dans le niveau de service. Étant donné la situation économique, nous souhaitons qu'il n'y ait pas d'augmentation de taxes ou qu'elle soit faible si nous devons les augmenter. Durant la journée de réflexion de la Ville de Coaticook, plusieurs sujets ont été discutés, dont la mise en place de bassins de rétention. La réflexion sur les pistes de solution se poursuit.

Dans quelques jours, nous serons à mi-mandat. Dans l'édition du *Crieur public* du mois de novembre, nous dresserons un bilan de ces deux dernières années.

Parmi les projets qui ont beaucoup avancé depuis 2013, on peut mentionner le lotissement McAuley. On vous en parle depuis plus de deux ans, mais il est maintenant fin prêt! Vous pouvez consulter les pages qui suivent pour avoir des informations complètes sur l'aménagement, sur les lots à vendre, multilogements et unifamiliaux, ainsi que sur les installations offertes dans le quartier.

Dans le cadre de mes rencontres avec les membres de l'Union des municipalités du Québec, nous avons beaucoup discuté du pacte fiscal dont vous avez sûrement entendu parler. Dans le pacte, plus de pouvoir a été donné aux municipalités pour les négociations avec la partie syndicale. Dans notre cas, cette mesure n'a pas beaucoup d'impact, puisque nous avons déjà une excellente relation avec nos employés et nous en sommes très heureux. En tant que gouvernement de proximité, le pacte fiscal nous aide beaucoup. On nous a assuré que les taxes sur les immeubles gouvernementaux seraient bonifiées et que l'aide à la voirie locale serait reconduite. Ce sont deux très bons points pour Coaticook. On nous a également promis qu'il y aurait des mesures de protection pour les municipalités advenant le cas où la TVQ serait haussée. On se rappelle qu'il y a quelques années, le gouvernement avait augmenté la TVQ, ce qui avait ajouté un impact supplémentaire sur les dépenses de la Ville.

Le 8 octobre, la Ville de Coaticook a organisé une réception pour remercier les bénévoles qui se sont impliqués dans le cadre des fêtes du 150<sup>e</sup> anniversaire de Coaticook, ainsi que pour les organismes qui ont organisé des activités spéciales en 2014. Ce fut une très belle soirée. Encore une fois, j'en profite pour remercier sincèrement tous ceux et celles qui se sont investis de près ou de loin pour faire de 2014 une magnifique année de 150<sup>e</sup>.

En terminant, ce sera l'Halloween dans quelques jours. J'invite les grands et les petits à la plus grande prudence pour faire du 31 octobre une belle fête pour tous les fantômes, les monstres, les princesses, etc.

Bon automne et bonne Halloween!

# Le nouveau développement McAuley : CE QU'IL FAUT SAVOIR

Il y a maintenant un peu plus de trois ans, la Ville de Coaticook annonçait sa volonté de créer un nouveau quartier résidentiel. Il y avait un grand manque de terrains pour construire des immeubles multilogements. Par ailleurs, les entrepreneurs de la région ont grand besoin de nouvelle main-d'œuvre. L'aménagement de terrains destinés à des constructions résidentielles permettant l'implantation de nouvelles familles semblait un bon moyen pour le conseil municipal d'attirer des gens sur notre territoire. Il était donc temps de penser à un nouvel ensemble résidentiel. C'est ainsi qu'est née l'idée du développement McAuley.

*Depuis 2012, la Ville de Coaticook travaille à mettre en œuvre ce nouveau développement. Il est maintenant prêt!*

## Les terrains

Le nouveau quartier comprend 48 lots pouvant accueillir un bâtiment. De ce nombre, 17 sont ciblés pour des constructions multilogements et les

31 autres sont réservés à des habitations unifamiliales. Tous les services sont offerts sur les lots. Les conduites d'égout et d'aqueduc sont déjà installées et prêtes à être mises en service. Afin d'assurer une pression d'eau suffisante pour répondre aux besoins des résidents, une station de surpression a été construite dans cette zone. Les lignes électriques d'Hydro-Coaticook seront installées au cours de l'hiver. De plus, un bassin de rétention a déjà été creusé dans la portion nord-ouest du lotissement.

Les terrains sont de dimensions variables, soit entre 929 m<sup>2</sup> (10 000 pi<sup>2</sup>) et 3 716 m<sup>2</sup> (40 000 pi<sup>2</sup>). Le prix des terrains est de 41,66 \$/m<sup>2</sup> (3,75 \$/pi<sup>2</sup>). Ceci représente un maximum de 65 000 \$ pour le terrain le plus grand.

## Une implantation de qualité

Le conseil municipal souhaite que ce nouveau secteur se développe dans un esprit de continuité. Pour ce faire, un plan d'intégration et d'implantation architecturale a été adopté pour cette zone. Dans cette réglementation, on retrouve entre autres des critères liés à l'implantation des bâtiments et à

l'aménagement des terrains, des critères liés à la volumétrie et à l'architecture des bâtiments ainsi que des critères liés aux stationnements et aux équipements accessoires. Plusieurs objectifs sont visés par ce règlement : privilégier des bâtiments de qualité autant sur le plan de la conception architecturale que des matériaux utilisés, favoriser une image distinctive pour chaque bâtiment tout en veillant à conserver une harmonie avec les constructions voisines, assurer une cohabitation harmonieuse entre des bâtiments pouvant présenter des volumétries différentes, favoriser un ensemble résidentiel qui respecte les caractéristiques environnementales du milieu d'insertion en cherchant à minimiser les répercussions sur le milieu naturel, protéger et conserver la végétation mature existante, veiller à ce que les nouvelles constructions, par leur implantation, leur architecture, leur volumétrie et le choix des matériaux de revêtement extérieur, s'intègrent le mieux possible au milieu environnant, limiter les travaux de remblai et déblai.



## RUE ÉDOUARD-LAVOIE

GRAND BÉNÉVOLE - 1910-1972



Les Dessins RJC



Maison conception



Maison conception



Maison conception

## Les lots multilogements

Les lots destinés à la construction des multilogements sont situés à l'entrée du nouveau quartier sur la rue McAuley. Les nouvelles habitations seront soumises au même plan d'intégration et d'implantation architecturale que les édifices unifamiliaux. Ces zones sont réservées à la construction d'habitations multifamiliales comportant de quatre à six logements.

## Une vie de quartier

La Ville de Coaticook a prévu tous les services nécessaires pour développer une vie de quartier dans ce nouveau lotissement. Une fois les premiers terrains vendus, la Ville de Coaticook aménagera un parc. Il est d'ailleurs prévu sur le plan de la page précédente, comme vous pouvez le constater. Un sentier piétonnier sera également aménagé. Il longe les lots en traversant le parc pour enfants. Il sera le point de jonction entre la phase 1, celle qui est prête, et la phase 2 qui sera aménagée dès que la majorité des terrains seront vendus.



Proposition d'aménagement du parc.

## Rue Édouard-Lavoie

Pour relier la rue Sainte-Anne à la rue McAuley, une nouvelle rue a été créée. Le conseil municipal, sur recommandation du comité de toponymie, lui a donné le nom d'« Édouard-Lavoie ». M. Lavoie est né en 1910 et décédé en 1972. Il fut journaliste à la Coaticook Textile, éboueur pour la Ville de Coaticook et commis à la Régie des alcools. Grand bénévole et homme d'action, il fonda le Carnaval de Coaticook, il fut président fondateur des majorettes de Coaticook (les Tourbillons de Coaticook) et président de la ligue industrielle de hockey de l'Amicale du Sacré-Cœur.

## Des terrains prêts dès maintenant

Bien qu'il reste quelques travaux d'aménagement à faire dans le nouveau quartier, les terrains sont prêts pour la vente et la construction dès maintenant. Pour les questions relatives à la réglementation ou aux permis, nous vous invitons à contacter le service d'urbanisme de la Ville de Coaticook au 819-849-2721. En ce qui concerne l'achat des terrains, vous devez contacter M. Vincent Tanguay au même numéro.

# Musique, poésie et conte au



22 octobre à 20 h

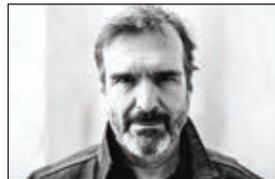
**Achille  
Grimaud**  
*Sinon... tapez #*  
Conte



On pourrait parler de lui comme de l'homme aux chutes terribles, aimant tailler des vestes dans le costard des habitudes. Achille Grimaud, ce n'est pas « il était une fois », c'est « ici et maintenant »! Comment vous dire? On compare trop souvent les artistes à des voitures. Si Achille était un carrefour, il serait plutôt celui du cerveau humain, exactement à la jonction de l'antenne parabolique, de l'artère corrosive et de la veine poétique.

13 novembre à 20 h

**Pierre Flynn**  
*Sur la terre*  
Chanson



*Sur la terre* : un album charnière, qui brasse et qui caresse. Un spectacle attendu où on retrouve Pierre Flynn entouré de formidables musiciens. Il nous revient avec cette voix qui a grandi et semble nous toucher de plus en plus, avec cette poésie à la fois lucide et émerveillée, avec cette présence qui vient avec le temps et la vie et aussi avec une jeunesse, une actualité, une liberté renouvelées.

21 novembre à 20 h

**Kevin Parent**  
*Face à l'ouest*  
Chanson



Fort de ses albums francophones, anglophones, électriques et acoustiques et d'un grand saut remarqué à l'écran (*Café de Flore*, *La Maison du pêcheur*, *Toute la vérité* et, tout dernièrement, le long métrage documentaire *L'Or du golfe*), Kevin Parent est enfin de retour sur disque avec *Face à l'ouest*. Cet album désarmant de simplicité et sans artifices valse avec le folk et le country et marque surtout le retour de l'artiste à son premier amour : la musique.

La tête pleine d'histoires à raconter, il reprend avec bonheur les routes du Québec afin de présenter les pièces de cet opus paru en juin dernier, ainsi que ses plus grands succès. Armé de ses guitares et de son harmonica et accompagné de son musicien et ami de longue date Michel Roy, Kevin Parent parvient à créer une ambiance aussi fougueuse que chaleureuse dans ce spectacle de haut calibre. Serge Postigo signe la mise en scène, dans laquelle les éclairages et la conception vidéo sont mis à l'honneur.

1<sup>er</sup> novembre à 11 h

**Lise Aubut et  
Édith Butler**  
*La fille de  
Paquetville*  
Café-conférence



Du chemin des Patriotes à Paquetville jusqu'à l'Olympia de Paris, sa trajectoire en fut une d'exception, et pourtant loin des contes de fées. Qui est Édith Butler? Globe-trotter aux racines bien ancrées dans son Acadie natale, femme de nature et de culture, chanteuse engagée qui a longtemps souffert de son image de « fille de party », être foncièrement épris de liberté, raconteuse habitée par la joie de vivre typique de ses ancêtres, mais sujette aux humeurs sombres propres à sa lignée. Raconter Édith Butler, c'est peindre un monde d'extrêmes : de la timidité à la célébrité, du silence à l'affirmation de soi, du folklore à la modernité. Lise Aubut use d'humour et d'émotions avec des teintes de poésie pour raconter cette histoire phénoménale. Lise Aubut, auteure de nombreuses chansons, se permet une approche biographique et donne vie à cet univers plus grand que nature.



## Ça clique AU CLUB PHOTO DE COATICOOK

Les membres du Club ont assisté à la première rencontre de l'automne à la polyvalente le 9 septembre dernier. Elle a démarré avec éclat avec le conférencier Vincent Cotnoir, photographe-journaliste d'expérience et maître de chapiteau au Cirque du Soleil pendant plusieurs années. Il nous a montré quelques-unes de ses images époustouflantes sur écran géant. Les questions fusaient de toutes parts et les responsables ont dû l'interrompre afin de conclure le programme de la soirée. Ce n'est que partie remise, car il a sa carte chouchou pour revenir quand bon lui semble!



Pour une session complète du Club photo jusqu'en janvier, il n'en coûte que 25 \$. Nous sommes 34 membres de tous âges avec toutes sortes d'appareils photo.

Céline Dion, membre du Club, ainsi que Stéphane Lafrance et Bertrand Thibeault, responsables, ont pris le micro lors d'une émission radiophonique à CIGN sous la coordination de Patricia Désorcy afin d'expliquer le fonctionnement du Club. Ils ont invité la population à venir faire de la photographie matinale (vers 4 h 30) avec eux au sommet du mont Hereford pour le lever du soleil. Ce fut un grand moment sublime et convivial, rempli de belles images pour tous les photographes. On vous invite à aller le constater par vous-même sur la page Facebook du Club photo de Coaticook.

# FIN D'UN BEL ÉTÉ POUR



La saison estivale aura été remplie d'aventures et d'événements pour nos artistes. En résumé, Coatic'Art a organisé plusieurs activités dès le mois de mai avec le Musée Beaulne jusqu'en fin septembre avec la Petite Maison des artistes.

Trois artistes en résidence ont été accueillis lors de 5 à 7. Plus de 400 personnes sont venues de partout au Parc de la Gorge pour le troisième Rendez-vous des arts et de la créativité auquel ont pris part des

artistes de l'Estrie. La participation des artistes de Coatic'Art a aussi été très appréciée par l'Harmonie lors de ses concerts au parc Chartier.

De plus, avec la collaboration de la Ville de Coaticook, un comité et une douzaine d'artistes de Coatic'Art ont fait l'ouverture de la Petite Maison des artistes (PMA). Ils ont été en activité pendant plus de 17 fins de semaine (du vendredi au dimanche) du début juin à la fin septembre. Ils ont accueilli un peu plus de 400 visiteurs et ont donné beaucoup d'information aux touristes. Ils ont également obtenu la participation d'artistes du Vermont. C'est avec un



Photo - Bertrand Thibeault

peu de nostalgie que les responsables de la PMA ont ramassé leurs œuvres et fait le nettoyage de leur petite chaumière qui les a abrités pendant plusieurs mois. Merci à tous ces artistes pour leur excellent travail d'ambassadeurs de notre région.

L'automne arrivé, c'est le temps pour Coatic'Art de se pencher sur la table à dessin lors d'un lac-à-l'épaule en octobre. On profite aussi de cette tribune pour vous annoncer la nouvelle exposition à la galerie d'art Hervé Larochelle dans le hall d'entrée de Promutuel, rue Child. En attendant, profitez des couleurs qui vous entourent pour alimenter votre créativité.



## Ce que vous devriez savoir sur votre bibliothèque

### Concours Visitez votre bibliothèque

Encore cette année, dans le cadre du Mois des bibliothèques publiques en Estrie, la Bibliothèque Française-Maurice de Coaticook participe au concours *Visitez votre bibliothèque*, organisé en collaboration avec l'Association des bibliothèques publiques de l'Estrie (ABIPE).

Pour y participer, un citoyen ou une citoyenne doit visiter sa bibliothèque publique participante et remplir un coupon de participation. Les coupons de participation devront être déposés à la bibliothèque dans la boîte prévue à cet effet **entre le 1<sup>er</sup> octobre 2015 et le 31 octobre 2015 à 13 h.**

Les prix à gagner sont deux liseuses électroniques (valeur d'environ 150 \$ chacune) offertes par l'ABIPE et le magasin Archambault et deux sacs de livres d'auteurs estriens (valeur d'environ 100 \$ chacun) offerts par l'ABIPE.

Les prix seront attribués lors d'un tirage au hasard parmi tous les coupons reçus dans les bibliothèques publiques participantes de l'Estrie. Les tirages auront lieu publiquement le **13 novembre 2015, à 10 h**, au Réseau BIBLIO de l'Estrie, au 4155, rue Brodeur, Sherbrooke (Québec). Les personnes gagnantes seront avisées par téléphone, au plus tard dans les trente jours suivant la date du tirage. Les noms et, possiblement, les photographies des personnes gagnantes seront publiés sur le site Internet de l'ABIPE : [bpq-estrie.qc.ca](http://bpq-estrie.qc.ca), sur les sites Internet des bibliothèques publiques de l'Estrie, ainsi que dans un communiqué distribué aux médias.

On invite donc toute la population de Coaticook à fréquenter sa bibliothèque le plus souvent possible durant le mois d'octobre!

## RAPPEL DES ACTIVITÉS...

### Les jours sont contés à la bibliothèque de Coaticook

Le **samedi 24 octobre à 10 h**, en partenariat avec la Maison des arts de la parole, la Bibliothèque Française-Maurice de Coaticook accueille la conteuse Arleen Thibeault pour une représentation s'adressant aux 4 à 8 ans ayant pour titre *La petite idée*.



Le coût d'entrée est de 3 \$ pour les enfants (1 \$ pour les abonnés) et de 5 \$ pour les adultes (3 \$ pour les abonnés). À noter que les passeports du festival Les jours sont contés seront également acceptés. Prière de réserver au 819-849-4013, poste 103.

### Rencontre d'auteur

C'est le **5 novembre** prochain qu'aura lieu la rencontre avec Suzanne Aubry, l'auteur de la populaire série *Fanette*, une collection qui a fait le délice de nos lecteurs à chaque nouvelle parution. Lors de cette animation, qui devait avoir lieu initialement le 6 mai dernier, Mme Aubry rencontrera ses admirateurs dans le salon de lecture de la bibliothèque à compter de 19 h. Comme à l'habitude, la conférence sera suivie d'une période de questions et d'une séance de dédicace.

Le prix d'entrée est de 5 \$, mais de seulement 3 \$ pour les abonnés de la bibliothèque. Prière de réserver au 819-849-4013, poste 103.

### Autres activités à venir

- **Mardi 27 octobre, 19 h**: Conférence *L'intimidation chez les jeunes*
- **Samedi 31 octobre, 10 h**: Heure du conte spécial Halloween
- **Mercredi 4 novembre, 13 h 30**: Club de lecture
- **Samedi 14 novembre, 10 h**: Heure du conte

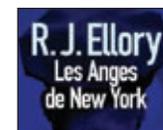
## COUPS DE CŒUR d'octobre



*Va chercher : l'insolite destin de Julia Verdi*  
Geneviève Lefebvre



*Pauline et moi*  
Louise Portal



*Les anges de New York*  
R. J. Ellory



*La santé repensée : cessez de chercher la pilule miracle, agissez différemment*  
Gaétan Brouillard



*La promesse des Gélinas, v. 2. Édouard*  
France Lorrain

## LA BOUTIQUE AUX VIEUX BOUQUINS

*Avec le temps froid qui arrive, quoi de mieux qu'un bon livre au coin du feu?*

La boutique est ouverte tous les jeudis de 18 h à 19 h 30 et les samedis de 10 h à 11 h 30, au sous-sol de la bibliothèque. Venez découvrir notre vaste choix de livres, de revues, de jeux, de vinyles, de disques compacts, de cassettes audio et vidéo.

Un présentoir bien garni est aussi accessible près du comptoir de prêt durant les heures d'ouverture de la bibliothèque. On trouve également des rayonnages de livres à vendre au camping de la Gorge et au restaurant O'Bagels Café.

Info : Philippe Marcoux | 819-849-4013, poste 106  
[bibliotheque.coaticook.qc.ca/fr/aux\\_vieux\\_bouquins\\_auxvieuxbouquins.webs.com](http://bibliotheque.coaticook.qc.ca/fr/aux_vieux_bouquins_auxvieuxbouquins.webs.com)

MUSÉE BEAULNE

# Les activités du service éducatif l'Amusécole

La médiation culturelle est la finalité de l'action muséale. En effet, loin de minimiser tout le travail de fond réalisé en arrière-plan, nous avons pour but ultime de transmettre des connaissances et de procurer du divertissement aux publics qui visitent le musée, tout en leur permettant, dans certains cas, de vivre des expériences émotives et sensorielles poignantes.

Parmi les différents publics qui fréquentent les musées, la clientèle scolaire occupe une place de choix, compte tenu de l'attraction naturelle que peut exercer sur elle un musée. Celui-ci le lui rend bien. Il s'agit en effet d'une clientèle attentive, réceptive et avide de découvertes. De plus, tous les professionnels de musée sont conscients du fait que l'avenir de la fréquentation des musées passe par une sensibilisation de la population aux arts et à la culture dès le bas âge.

Le Musée Beaulne s'inscrit parfaitement dans cette logique. C'est pourquoi il n'a cessé, dès sa création, d'accorder une priorité à l'Amusécole, son service éducatif destiné à la clientèle scolaire. D'ailleurs, les premiers groupes scolaires ont été reçus par Denise Beaulne en personne, la fondatrice du Musée.

Le mandat de l'Amusécole est d'accueillir les clientèles scolaires et de les initier à l'art, à la culture et à l'histoire de la région. L'objectif est d'amener les enfants à développer leur curiosité, leur créativité et même une passion pour l'art et la culture. Des visites complètes du Musée sont également proposées pour leur inculquer la conscience du patrimoine. Les activités, adaptées selon l'âge des participants, concordent avec les orientations du programme scolaire québécois. Chaque année, cinq activités de création ayant pour source d'inspiration des techniques et des thématiques développées dans les expositions du Musée sont offertes aux élèves du primaire, tout comme l'activité *Contes et légendes au château Norton* et la visite historique du Musée. Les élèves du secondaire ne sont pas laissés pour compte. Lors de la biennale qui leur est consacrée, les élèves participent à un projet de création artistique qui aboutit à une exposition collective.

La nouveauté cette année, c'est *La semaine des arts démontrés*, une initiative de Julie Bernard, responsable de ce service, qui se déroulera **du 18 au 22 janvier 2016**. Destinée aux élèves de deuxième et troisième cycle des écoles primaires de la localité,



cette activité mettra à contribution cinq artistes, un par jour. Les élèves pourront voir l'artiste du jour créer une œuvre en direct, manier ses outils et exécuter les gestes techniques nécessaires à la création. Ce sera l'occasion pour les élèves de discuter avec l'artiste de ses sources d'inspiration, de sa démarche, etc. Au menu, il y aura de la sculpture sur pierre et sur bois, du dessin, de la couture et des techniques mixtes.

***En définitive, l'Amusécole traduit en actes concrets le rôle social du Musée.***

Info : 819-849-6560 | [museebeaulne.qc.ca](http://museebeaulne.qc.ca)

## SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



### LES PAINS MULTIGRAINS SONT MEILLEURS POUR LA SANTÉ: MYTHE OU RÉALITÉ?

◆ CHRONIQUE SAINES HABITUDES DE VIE

Par Vanessa Pinsonneault

Agente de soutien en saines habitudes de vie et technicienne en diététique pour le projet Manger, Rire et Courir

**Mythe!** Bien qu'ils contiennent plusieurs grains, comme leur nom le dit, ces pains contiennent des grains qui ne sont pas entiers. Or pour bénéficier des bienfaits d'un bon pain, les grains doivent l'être.

#### Quels sont les bienfaits des grains entiers?

Un pain fait de grains entiers est beaucoup plus soutenant, ce qui est une bonne chose, puisqu'il est consommé principalement au déjeuner. Et qui dit « aliment soutenant » dit aussi « stop au grignotage » entre les repas. De plus, les grains entiers ont des effets positifs sur la digestion et le transit intestinal. Alors, pourquoi s'en priver?

#### Quoi regarder dans le tableau des valeurs nutritives pour faire un bon choix?

Deux choses sont primordiales : la portion de référence (pour une ou deux tranches) et le nombre de grammes de fibres. Un bon pain doit contenir au minimum quatre grammes de fibres pour deux tranches de pain. Il est assez facile de trouver sur le marché des pains qui respectent ce critère. Pourquoi regarder la portion? Simple pour pouvoir comparer deux produits lorsque l'on est à l'épicerie.

Il faut également vérifier la liste d'ingrédients. Le premier ingrédient devrait être une farine de grains entiers.

#### Qu'en est-il des pains blancs de blé entier?

Je ne vous conseille pas du tout les pains blancs de blé entier, même si l'étiquette nutritionnelle indique une bonne quantité de fibres. Pourquoi? Tout simplement parce que les grains entiers utilisés dans ce type de produit sont broyés si finement qu'ils ne sont pas absorbés correctement. On ne peut donc pas profiter des bienfaits qui y sont reliés.

#### Est-ce que ça vaut la peine de payer pour un pain fait avec de l'huile d'olive?

Non. Les principaux ingrédients du pain sont les suivants : farine, eau, levure et sel. Les matières grasses s'y trouvent en infime quantité. C'est pourquoi je ne vous conseille pas de privilégier ce genre de produit pour les vertus de l'huile d'olive, mais si vous en aimez le goût, alors pourquoi pas!

En conclusion, il existe une panoplie de pains pour satisfaire tous les goûts. Il suffit de trouver celui qu'on aime, idéalement un pain fait de farine de grains entiers!

## Une ressource de répit spécialisée dans notre MRC : à quand l'ouverture de l'Hôte-Maison?

*Vous voulez être au courant des démarches parcourues et participer à une rencontre de consultation? Si oui, c'est un rendez-vous, le 29 octobre 2015 à 18 h 30, à la salle communautaire de l'hôtel de ville de Coaticook.*

Plusieurs familles de notre MRC qui vivent avec une personne ayant une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme attendent impatiemment une ressource de répit spécialisée dans la MRC de Coaticook.

### POURQUOI CETTE RESSOURCE EST-ELLE INDISPENSABLE POUR CES FAMILLES?

Parce qu'elles ont le droit :

- de se reposer, un besoin physiologique de base,
- d'être en confiance, d'avoir un service de répit spécialisé de qualité,
- de vivre une vie plus « normale », travailler, s'amuser, dormir, prendre soin des autres enfants, voyager,
- de prendre du temps pour soi, aller au cinéma, avoir des amis,
- d'avoir du repos pour se permettre d'être plus disponible pour comprendre et appliquer les interventions,
- d'offrir une vie sociale et stimulante à leur enfant,
- de bénéficier d'un service de répit à prix abordable, pour éviter le stress financier,
- d'avoir accès à un service peu importe l'âge de la personne aidée, car beaucoup de services ne sont plus accessibles quand la personne atteint l'âge de 21 ans.

Ces familles ont toutes choisi de s'occuper de leur enfant, mais elles n'ont pas choisi son handicap. Elles ont choisi de l'aimer le mieux possible, l'assister dans ses difficultés, le protéger, le soigner, et ce, pour la vie!

Un groupe de parents de la MRC de Coaticook s'est mobilisé en 2012 afin de trouver des solutions au manque de ressources de répit dans notre communauté. La solution choisie a été de démarrer une ressource de répit spécialisée. Les ressources financières et communautaires de la MRC de Coaticook se sont alliées au projet dans le but de démarrer une maison de répit. Mais voilà, après plusieurs mois de travail, il est clair qu'il est impossible de couvrir les frais d'exploitation et d'offrir un service de qualité à coût raisonnable pour les familles. En principe, l'octroi de ressources gouvernementales aurait dû aller de pair avec un tel projet, mais la limitation actuelle des fonds publics ne permet pas de faire de demande pour des sommes récurrentes.

Nous savons que la population de Coaticook est créative et peut trouver une solution pour faire vivre cette maison dans notre MRC. Nous invitons

donc la population à assister à une séance de consultation dans le but de trouver des solutions innovantes. La rencontre aura lieu le 29 octobre 2015 à la salle communautaire de l'hôtel de ville de Coaticook à 18 h 30. Lors de cette soirée, vous pourrez assister à l'assemblée générale annuelle de l'Hôte-Maison et constater l'évolution des réalisations depuis l'été dernier.

Au plaisir de vous y voir en grand nombre!

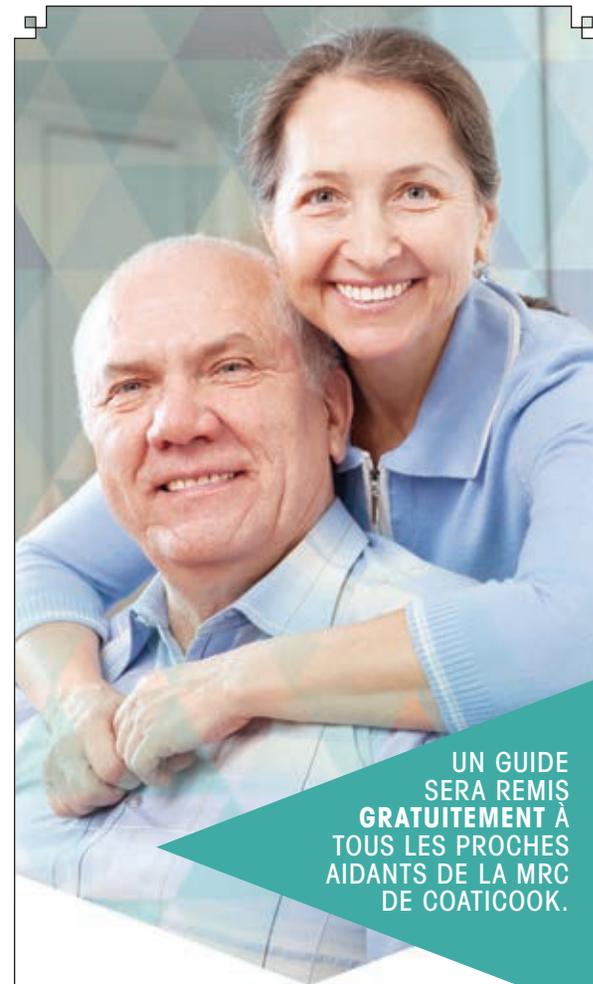


### Assemblée générale annuelle Ressource de répit spécialisé L'Hôte-Maison

*Judi 29 octobre 2015 à 18 h 30  
Salle communautaire de  
l'hôtel de ville de Coaticook  
(150, rue Child, Coaticook)*

#### Ordre du jour

1. Mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée de constitution du 11 septembre 2014
4. Présentation des résultats financiers et du rapport d'activité
5. Présentation du budget
6. Ratification des règlements généraux
7. Élections
8. Questions et commentaires
9. Levée de l'assemblée



UN GUIDE  
SERA REMIS  
GRATUITEMENT À  
TOUS LES PROCHES  
AIDANTS DE LA MRC  
DE COATICOOK.

### Lancement du guide ÊTRE AIDANT, PAS SI ÉVIDENT!

Vendredi 6 novembre 2015  
de 10 h 30 à 13 h  
Centre communautaire Élie-Carrier  
(464, rue Merrill, Coaticook)

- ▶ Présentation des services offerts pour venir en aide aux proches aidants de la MRC de Coaticook.
- ▶ Repas offert au coût de 12\$.
- ▶ Service de répit et transport gratuit, contacter Julie au 819-849-7716.

Cette activité est rendue possible grâce à un financement de

L'APPU  
ESTRIE

POUR LES  
PROCHES AIDANTS  
D'AINES

TARLE de  
CONCERTATION  
des AINÉS  
de la MRC de Coaticook

Réservation requise pour le repas auprès de  
Micheline Michaud : 819-849-2200



**FAITES-VOUS VACCINER!**

**Vaccination sans rendez-vous** Pour informations : **819 849-4876**

<b>COATICOOK</b> Salle Épervier: 80, rue St-Jacques Sud	Mardi 10 novembre 2015	10 h à 19 h*
<b>COATICOOK</b> Salle Épervier: 80, rue St-Jacques Sud	Mercredi 11 novembre 2015	10 h à 19 h*
<b>COATICOOK</b> Salle Épervier: 80, rue St-Jacques Sud	Jeudi 12 novembre 2015	10 h à 19 h*
<b>COMPTON</b> Manoir de Chez nous: 4, chemin de la Station	Lundi 16 novembre 2015	10 h à 19 h*
<b>ST-MALO</b> Local de l'âge d'or: 459, route 253	Mardi 17 novembre 2015	13 h à 15 h*
<b>EAST HEREFORD</b> Bibliothèque municipale: 15, rue de l'Église	Jeudi 19 novembre 2015	11 h 30 à 13 h 30*
<b>COATICOOK</b> Centre de jour (salle 1): 138, rue Jeanne-Mance	Jeudi 17 décembre 2015	14 h à 19 h*

\*En cas d'une grande affluence de visiteurs, nous nous réservons le droit de fermer les portes à l'avance afin de respecter l'heure de fin indiquée.

**VACCIN GRATUIT POUR:**

- Enfants de 6 à 23 mois;
- Personnes atteintes d'une maladie chronique;
- Femmes enceintes;
- Personnes âgées de 60 ans ou plus
- Proches des personnes nommées ci-haut;
- Proches des enfants de moins de 6 mois;
- Travailleurs de la santé.

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie - Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke

Québec

[santeestrie.qc.ca](http://santeestrie.qc.ca)

## Semaine mondiale de l'allaitement maternel

Le 3 octobre dernier a eu lieu le quatrième Défi allaitement de la MRC de Coaticook, un grand rendez-vous annuel pour les familles de la MRC de Coaticook. Dans le cadre de la Semaine mondiale de l'allaitement maternel, huit femmes de la région ont allaité en même temps que des milliers d'autres partout à travers la planète! Les familles sont reparties avec de superbes prix de présence grâce à nos précieux commanditaires : les pharmacies Jean Coutu, Uniprix et Brunet de Coaticook, Crac Nature, Boutique Bout'choux, Gaétane Fleuriste, Clinique de massothérapie Lyna Roberge, Verger Le Gros Pierre, Pause Gourmande, la chocolaterie Xocolatl et la photographe amatrice Amy Bureau.

Lors de cette fête a eu lieu le lancement officiel de La Route du lait de la MRC de Coaticook. La Route du lait est une initiative provinciale qui a pour but de faciliter les déplacements des parents et d'éviter que les mères hésitent à sortir de chez elles craignant une faim soudaine de leurs bébés. Nourri-Source Coaticook s'est donc donné comme mandat de créer des environnements favorables à l'allaitement dans les espaces commerciaux et communautaires de la MRC.

Ils permettent aux mères d'allaiter sans obligation d'achat. N'oubliez pas : l'allaitement, c'est n'importe où et n'importe quand!



## Belle nouvelle pour la CDC de Coaticook!

La Corporation de développement communautaire (CDC) de Coaticook est fière d'annoncer qu'elle a reçu son accréditation. L'organisme est maintenant reconnu par la Table nationale des Corporations de développement communautaire (TNCDC).

### Qu'est-ce qu'une corporation de développement communautaire?

Une CDC est un regroupement local et multisectoriel d'organismes communautaires autonomes. La mission de l'organisme est d'assurer la participation active du mouvement communautaire au développement socioéconomique de son milieu. Avec une CDC, les organismes communautaires d'un milieu se donnent un outil de développement.

### Qu'est-ce que la Table nationale des Corporations de développement communautaire?

La TNCDC a pour mission de regrouper toutes les CDC du Québec et de les soutenir dans leurs objectifs. De plus, elle fait la promotion du mouvement communautaire autonome et de la place incontournable qu'il occupe dans le développement local. La TNCDC tient également compte de la perspective de justice sociale et de développement global et durable de notre société. Pour en savoir davantage, consultez le site [tncdc.com/accueil](http://tncdc.com/accueil).

### Nous avons besoin de vos témoignages

L'Observatoire communautaire de l'austérité désire documenter les conséquences des mesures d'austérité sur les organismes communautaires autant que sur les personnes qui les fréquentent ou y travaillent. Un document à ce sujet est disponible dans le site [jesoutienslecommunautaire.org/action/observatoire-communautaire-de-lausterite](http://jesoutienslecommunautaire.org/action/observatoire-communautaire-de-lausterite).





## Horaire 2015-2016

### LUNDI

- Tai-chi
- Danse
- Zumba

### MARDI

- Marche lente
- Journée spéciale des anglophones
- Zumba

### MERCREDI

- Journée réservée à la FADOQ Saint-Jean
- Partie de cartes (une fois par mois)
- Ouvert tous les mercredis après-midi
- Tai-chi

### JEUDI

- Marche lente
- Belle et mince
- Zumba

### VENDREDI

- Loisirs thérapeutiques (exercices, conférences, dîner communautaire et jeux)
- Bingo (premier vendredi du mois)
- Cours de danse

### SAMEDI

- Danse pour tous

### JOURNÉES SPÉCIALES

- Journée internationale des femmes
- Journée internationale des personnes âgées
- Soirée des bénévoles de la MRC de Coaticook
- Collectes de sang des Lions

Info : Micheline L. Michaud, présidente  
819-849-2200

## NOS RÉSIDENTS ONT BESOIN DE VOUS!

Le CIUSSS de l'Estrie-CHUS, anciennement le CSSS de la MRC-de-Coaticook, recrute actuellement des bénévoles dans le secteur de l'hébergement. Quel que soit votre âge, que vous soyez à la retraite ou que vous ayez une jeune famille, pourquoi ne pas faire du bénévolat auprès des personnes âgées? Nous sommes à la recherche de personnes comme vous! Être bénévole aide à se réaliser, à se sentir utile, et permet d'échanger et de s'impliquer dans sa communauté.

Peu importe la disponibilité que vous avez, peu importe vos champs d'intérêt et vos compétences, vous êtes les bienvenus dans notre secteur! Le bénévolat vous permettra de développer des aptitudes de communication avec des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ainsi que de partager de bons moments avec des personnes en perte d'autonomie physique. Devenir bénévole au secteur de l'hébergement vous fera rencontrer des personnes exceptionnelles qui ont du vécu et qui peuvent vous apporter beaucoup.



*Grâce au bénévolat, vous mettrez du soleil dans votre vie et dans celle de nos résidents!*

Info : **Andrée-Ann C. Pratte**,  
éducatrice spécialisée en CHSLD  
819-849-9102, poste 57125

**Olivier Girondier**, coordonnateur des ressources bénévoles et des communications au Centre d'action bénévole de la MRC de Coaticook

819-849-7011, poste 216



Centre de santé et de services sociaux de la MRC-de-Coaticook

## La course UNIS POUR LA CAUSE À la recherche d'une cause pour la troisième édition!



Attention! Attention! Nous sollicitons votre aide pour trouver la cause pour la troisième édition de la course Unis pour la cause qui se déroulera le **29 mai 2016**. Tout comme les années précédentes, nous désirons venir en aide à une personne de notre ville ou provenant de la MRC de Coaticook.

Pour proposer quelqu'un, faites-nous parvenir une lettre expliquant la situation difficile de la personne, les motifs et les besoins de votre suggestion. Il peut s'agir d'une personne de tout âge ou d'une famille. Vous pouvez présenter votre propre situation ou celle de quelqu'un de votre entourage. Le candidat ou la candidate devra accepter d'être associé aux préparatifs ainsi qu'à toutes les activités l'entourant.

**Date limite : 27 novembre 2015.**

Adresse courriel : unispourlacause@hotmail.com

Adresse postale : 170, rue Principale Sud,  
Waterville (Québec) J0B 3H0

La cause sera sélectionnée par le comité organisateur et les lettres reçues demeureront confidentielles. Nous vous remercions et nous avons hâte de vous lire et de choisir la cause pour laquelle nous allons courir en 2016!

Nous vous rappelons que le 31 mai dernier se déroulait à Waterville la course à pied Unis pour la cause au profit de Brandon Norris, un petit garçon de 2 ans atteint de la fibrose kystique. Plus de 425 coureurs et marcheurs, grands et petits, ont sillonné les rues de Waterville afin de s'unir pour cette cause. Les profits amassés ont servi à faire l'achat d'un Frequenter<sup>MC</sup>, un appareil médical qui aide les personnes atteintes d'une maladie respiratoire chronique.

Nous souhaitons de tout cœur nous unir une fois de plus pour améliorer la qualité de vie d'une personne dans le besoin... Ouvrez les yeux et aidez-nous à la trouver!



Le comité organisateur

Isabelle Carbonneau, Janic Mimeault, Véronique Blais et Annie Letendre

# SEMAINE DE SENSIBILISATION AUX MALADIES MENTALES



## *Ce n'est pas parce que j'ai une maladie mentale que la vie s'arrête*

Du 4 au 10 octobre dernier se tenait la Semaine de sensibilisation aux maladies mentales. Cette campagne d'éducation publique annuelle pancanadienne a pour objectif d'informer la population sur la réalité de la maladie mentale. Inauguré en 1992 par l'Association des psychiatres du Canada, cet événement est désormais coordonné par l'Alliance canadienne pour la maladie mentale et la santé mentale (ACMMSM).

Pendant bien trop longtemps, les gens souffrant d'une maladie mentale sont demeurés dans l'ombre. Les impacts de la maladie mentale sont méconnus du public, et trop peu de malades demandent l'aide dont ils auraient besoin. Les objectifs de la Semaine de sensibilisation aux maladies mentales sont d'accroître la sensibilisation à la fréquence de la maladie mentale au Canada, de combattre les préjugés défavorables sur la maladie mentale et de promouvoir les bienfaits de la prévention.

## *Prendre le pouvoir sur sa vie, ça se peut*

Dans le cadre de la Semaine de sensibilisation aux maladies mentales, l'Éveil a distribué plusieurs affiches dans différents commerces et lieux publics de la MRC de Coaticook. Par le biais de ces affiches, l'Éveil désire sensibiliser les gens à la maladie mentale, mais aussi encourager les personnes atteintes d'une maladie à reprendre leur vie en main. Homme ou femme, et peu importe notre âge, la maladie mentale peut nous toucher de près ou de loin.

Au Québec, près d'une personne sur cinq souffrira d'une maladie mentale au cours de sa vie. Les préjugés entourant la maladie mentale étant encore très présents, les deux tiers des personnes atteintes n'iront pas chercher l'aide dont elles auraient besoin, ce qui aura un effet nuisible tant sur le plan professionnel que personnel. Il est à noter que la maladie mentale est la principale cause d'absentéisme au travail. En effet, près de 50 % des absences en milieu de travail sont liées à la maladie mentale, et ce problème va en grandissant.

Que ce soit avec votre famille ou avec des collègues de travail, il est important d'en parler afin de sensibiliser vos proches et, par le fait même, d'élargir les discussions au sujet de la santé mentale et des maladies mentales au Canada.

Info : L'Éveil, ressource communautaire en santé mentale  
[eveilcoaticook.ca](http://eveilcoaticook.ca) • 819-849-3003

## *Votre chat est-il un bon voisin?*

Vivre en société avec un animal de compagnie implique que vous devez éduquer votre animal afin qu'il soit apprécié du voisinage. Si vous gardez un chat et que celui-ci attire les foudres de vos voisins, il est de votre devoir d'apporter des solutions concrètes afin de régler la situation problématique. Voici quelques conseils qui vous aideront à faire de votre chat un bon voisin.

Écoutez avec respect le point de vue de votre voisin, si celui-ci se plaint de nuisances causées par votre chat. Il est en droit de refuser que votre félin s'aventure sur son terrain, surtout si ce dernier cause des dégâts. Prenez alors le temps de bien l'écouter afin d'être en mesure de corriger la ou les situations qui nuisent à son confort et à son bien-être.

Une première solution consiste à offrir à votre chat des sorties contrôlées en aménageant à l'extérieur un enclos ou une clôture. Rendez cet espace attrayant en y disposant des objets où votre chat pourra se percher, faire ses griffes, se cacher, faire la sieste ou observer les oiseaux.

**La meilleure solution demeure bien sûr d'amener petit à petit votre chat à vivre uniquement à l'intérieur. Comment? Voici quelques pistes :**

- Réduisez de façon graduelle et constante ses sorties à l'extérieur jusqu'à leur élimination;
- Parallèlement à ces sorties contrôlées, transformez votre intérieur en un environnement stimulant en y installant un arbre à chat (ou toute autre plateforme surélevée) ainsi qu'un poteau à gratter;
- Fournissez-lui des jouets stimulants (crayons, balles ou sacs de papier ouverts, et d'autres qui lui permettront d'interagir avec vous, comme un agace-chat);



- Votre chat aime d'instinct grignoter de la verdure (blé, avoine, gazon, herbe à chat, thym, sauge et persil sont ses herbes préférées). Semez l'une de ces herbes chaque mois pour assurer leur fraîcheur (des trousses sont en vente dans les boutiques spécialisées);
- Enfin, afin de diminuer le stress et l'anxiété causés par cette transition, utilisez des produits homéopathiques ou composés de phéromones synthétiques.

***S'il s'avère impossible de mettre en œuvre l'une ou l'autre de ces solutions, transformez votre terrain en un environnement stimulant :***

- Placez un carré de sable ou de tourbe pour inciter votre chat à y faire ses besoins;
- Plantez de l'herbe à chat ou de la valériane, deux plantes dont il raffolera;
- S'il a l'habitude de chasser les oiseaux qui fréquentent les mangeoires de vos voisins, installez une clochette à son collier; les oiseaux auront ainsi la chance de s'envoler lorsqu'ils entendront le son de la clochette.

Découvrez plusieurs autres trucs dans le dépliant *Votre chat est-il un bon voisin?*, disponible sur le site de la SPA de l'Estrie ([spaestrie.qc.ca](http://spaestrie.qc.ca)), dans la section « Nos publications » dans le haut de l'écran.

# Mon garage Clé Verte<sup>MD</sup>

◆ CHRONIQUE ENVIRONNEMENT

Par Charles Bradette et Noémie Bonenfant

Écoconseillers de la MRC de Coaticook



À la maison, nous contribuons à la préservation de l'environnement lorsque nous utilisons adéquatement nos bacs bleus et bruns. Par contre, le déchet qui n'est pas produit chez soi nous paraît hors de notre ressort, voire invisible. Détrompez-vous, car nous avons toujours le choix de faire affaire avec des gens respectueux de l'environnement.

Lorsque votre automobile éprouve des ennuis, optez pour un garage détenant la certification Clé Verte<sup>MD</sup>. Cette certification environnementale, émise par un organisme indépendant, vous garantit que le commerçant applique les meilleures pratiques environnementales en assurant une gestion exemplaire des résidus dangereux et des déchets de consommation et en sensibilisant ses employés aux bonnes procédures.

Ces exigences sont établies selon les meilleures pratiques actuelles, comme la gestion des matières dangereuses, tirées de recommandations d'experts de l'industrie québécoise et de programmes spécifiques aux ateliers automobiles.

Au total, 700 ateliers de services automobiles sont certifiés ou sont en cours d'implantation au Québec. Dans la MRC de Coaticook, déjà deux garages ont cette certification. Est-ce que votre garage en fait partie ou sera le prochain? Pour trouver un garage participant, ou pour obtenir plus d'information sur le programme, rendez-vous au [cleverte.org](http://cleverte.org).

Ainsi, notre participation citoyenne se poursuit en dehors de notre maison. Les petits gestes que nous faisons jour après jour s'accroissent et finissent par peser dans la balance.

En cette semaine de réduction des déchets (du 17 au 25 octobre), prenons le temps de faire un petit geste de plus pour réduire nos déchets et pour préserver l'environnement. Parce que chaque petit geste compte.

**Merci pour vos efforts destinés à protéger et sauvegarder l'environnement!**

## Êtes-vous des pros de la réduction à la source?

Note : Dans certains cas, plusieurs réponses sont possibles.

### 1. Quelle est la signification de 3RV?

- Réduction, réemploi, recyclage, valorisation
- Réfléchir, ralentir, refuser, voter
- Résidu, rebut, reste, vidange
- Trois règles de vertu

### 2. Pour une gestion optimale des déchets, sur quoi devrait-on mettre l'accent en premier?

- La réduction à la source
- Le compostage
- Le recyclage
- Le réemploi

### 3. Quel est le déchet le plus facile à gérer?

- Des contenants consignés
- Des matières en métal recyclables
- Du papier déjà recyclé
- Un déchet qu'on ne produit pas

### 4. Pourquoi est-il important de réduire les déchets à la source?

- Pour améliorer la qualité de vie des travailleurs
- Pour préserver les ressources naturelles
- Pour réduire la quantité de déchets à gérer
- Pour réduire le taux d'obésité de la population

### 5. Comment peut-on réduire à la source?

- Acheter des produits durables
- Acheter des yogourts en petits contenants
- Apporter sa tasse réutilisable au restaurant rapide
- Éviter l'achat d'objets à usage unique (le prêt-à-jeter)
- Opter pour de gros contenants plutôt que pour des portions individuelles

### 6. Quels sont les éléments d'une boîte à lunch écologique?

- De la compote de pommes transvidée dans un contenant réutilisable
- Des biscuits emballés individuellement
- Un jus de fruits dans une boîte à boire (avec une paille)
- Un petit yogourt de 100 g
- Un sandwich dans un plat de plastique réutilisable
- Un thermos de soupe

Réponses : 1. a; 2. a; 3. d; 4. b et c; 5. a, c, d et e; 6. a, c et f.

## Attention!

# BAC BRUN = MATIÈRES COMPOSTABLES SEULEMENT



LES MATIÈRES SUIVANTES SONT STRICTEMENT INTERDITES :

- Le verre (ex. : bouteilles et pots)
- Le métal
- Les sacs oxo ou biodégradables
- Toutes matières plastiques

Un bon tri à la source permet de vous remettre un compost de qualité!

Merci de votre collaboration!

Info : Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook  
819-849-9479



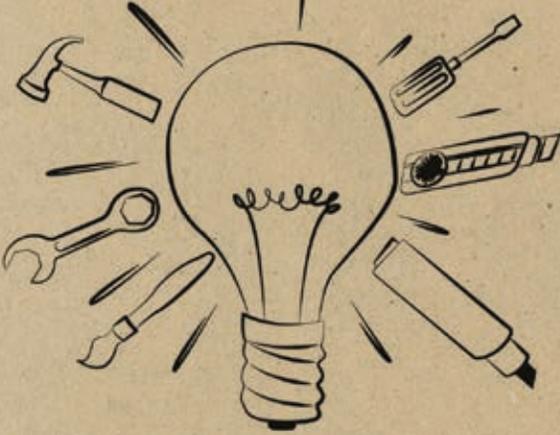
## Municipalité de Stanstead-Est

### Quelques statistiques en matière de déchets

Saviez-vous que s'il y a très peu de variation dans la quantité des matières recyclables et compostables récupérées à l'échelle de la MRC, on enregistre une baisse importante de récupération à Stanstead-Est? En contrepartie, on y remarque une hausse de 11 % des déchets, ce qui place Stanstead-Est parmi les quatre municipalités qui génèrent le plus de déchets dans la MRC, soit 105 kg par personne par rapport à une moyenne de 86 kg par personne. Il n'y a pas que de mauvaises nouvelles : c'est à Stanstead-Est et à Coaticook que l'on note les plus grandes augmentations en matière de collecte de plastiques agricoles.



**RESSOURCERIE  
DES FRONTIÈRES**



**CONCOURS  
D'ARTISTES  
RÉCUPÉRATEURS**

DÉPLOYEZ VOS RESSOURCES CRÉATIVES

Participez au concours des artistes récupérateurs de la Ressourcerie des Frontières.

Ouvert à tous. Plusieurs catégories.

Inscription du 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre 2015  
Création du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2016  
Exposition et sélection des gagnants à l'automne 2016

Tous les détails à venir le 1<sup>er</sup> octobre à  
[www.ressourceriedesfrontieres.com](http://www.ressourceriedesfrontieres.com)



## Concours d'artistes récupérateurs

### CONDITIONS ET MODALITÉS DE PARTICIPATION

*La Ressourcerie des Frontières lance le Concours d'artistes récupérateurs dans le but de sensibiliser la population à l'environnement, de stimuler la fibre environnementale créative et de contribuer à l'émergence de nouveaux artistes et artisans.*

#### LE CONCOURS EST OUVERT À TOUS LES RÉSIDENTS DU QUÉBEC. IL EST DIVISÉ EN QUATRE CATÉGORIES :

1. Artistes professionnels
2. Jeunes artistes en herbe (18 ans et moins)
3. Grand public
4. Organismes communautaires et écoles primaires et secondaires (œuvre collective)

#### CRITÈRES DE PARTICIPATION

- Une seule œuvre par participant. Créations originales seulement. Contenu d'au moins 50 % de matières recyclées.
- Disciplines, médiums et styles d'exécution au choix.
- Dimensions :
  - Œuvre en trois dimensions  
Largeur maximale : 24 po (60 cm)  
Profondeur maximale : 24 po (60 cm)  
Hauteur maximale : 48 po (120 cm)
  - Œuvre en deux dimensions (encadrement compris)  
Superficie maximale : 1 280 po<sup>2</sup> (8 258 cm<sup>2</sup>)  
Hauteur maximale : 44 po (1,11 m)  
Largeur maximale : Selon la hauteur, en respectant la superficie maximale
- La Ressourcerie fournira, sur demande, gratuitement ou à peu de frais, des matières premières.

#### COMMENT PARTICIPER

La personne ou le regroupement doit remplir une fiche d'inscription (accessible dans les magasins de la Ressourcerie ou en ligne à [ressourceriedesfrontieres.com](http://ressourceriedesfrontieres.com)). Aucun achat nécessaire. Aucuns frais d'inscription.

#### ÉTAPES DU CONCOURS

- Étape 1 : **Période d'inscription :**  
du 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre 2015
- Étape 2 : **Période de création :**  
du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2016
- Étape 3 : **Date limite de dépôt de l'œuvre :**  
30 juin 2016
- Étape 4 : **Dévoilement des demi-finalistes :**  
14 juillet 2016
- Étape 5 : **Exposition des œuvres des demi-finalistes :** du 15 juillet au 8 octobre 2016
- Étape 6 : **Dévoilement des gagnants :**  
9 octobre 2016

Une fois toutes les œuvres soumises, le jury du concours évaluera chacune d'elles et leur attribuera une note en fonction des cinq critères suivants : pourcentage de matières récupérées, originalité, créativité dans le choix des matériaux, difficulté de réalisation et potentiel de débouchés, tous ayant la même pondération.

Les œuvres qui auront reçu les cinq meilleures notes dans chacune des quatre catégories seront sélectionnées pour être exposées. L'exposition se déroulera dans différents lieux (à déterminer) qui auront été choisis en collaboration avec l'artiste.

#### PRIX

**Grand prix :** Pendant la période d'exposition et jusqu'au 8 octobre, le public sera invité à voter pour son œuvre préférée. L'œuvre qui recevra le plus grand nombre de votes, toutes catégories confondues, remportera le grand prix (à déterminer).

**Premiers prix :** À la fin de la période d'exposition, un jury réévaluera toutes les œuvres exposées en fonction des mêmes critères et l'œuvre qui recevra la meilleure note dans chacune des quatre catégories remportera le premier prix (à déterminer) de sa catégorie.

**Prix secondaires :** Les demi-finalistes de toutes les catégories recevront chacun un prix secondaire (à déterminer).

**Prix de participation :** Le 8 octobre, un tirage au sort sera effectué parmi tous les artistes récupérateurs qui ont soumis une œuvre afin de décerner un prix de participation (à déterminer).

**Prix du public :** Le 8 octobre, un tirage au sort sera effectué parmi toutes les personnes qui ont voté afin de décerner un prix du public (à déterminer).

#### MISE EN VENTE DE L'ŒUVRE

À la fin de la période d'exposition, l'ensemble des œuvres qui auront été sélectionnées par le jury seront mises en vente dans les magasins de la Ressourcerie. Le prix de vente sera fixé par la Ressourcerie conjointement avec l'artiste et celui-ci touchera 50 % du prix de vente.

### Restez à l'affût!

*Des précisions concernant les prix et les commanditaires seront annoncées bientôt!*

Pour toute question, communiquez avec :

Jean Des Rosiers, conseiller-directeur général adjoint et responsable du concours,

Tél. : 819-804-1018 ou 819-993-4678

Courriel : [j.des.rosiers@ressourceriedesfrontieres.com](mailto:j.des.rosiers@ressourceriedesfrontieres.com).

La Ressourcerie se réserve le droit d'apporter des modifications mineures aux présentes conditions et modalités afin d'assurer la bonne conduite du concours.

177, rue Cutting, Coaticook (Québec) J1A 2G2  
819-804-1018 • [info@ressourceriedesfrontieres.com](mailto:info@ressourceriedesfrontieres.com)  
[ressourceriedesfrontieres.com](http://ressourceriedesfrontieres.com)

# Acti-Bus :

## LE MOYEN DE TRANSPORT PARFAIT POUR ALLER À L'ÉCOLE OU AU TRAVAIL



# Grille horaire

Pour la période du 1<sup>er</sup> octobre 2015 au 31 mai 2016

### LE SAVIEZ-VOUS?

- Depuis le 1<sup>er</sup> octobre, Acti-Bus a ajouté à son horaire un nouveau départ à 6 h (de Coaticook vers Sherbrooke, avec un arrêt à Compton) et un autre à 6 h 55 (du Cégep de Sherbrooke vers Compton et Coaticook), en plus des départs offerts à 7 h 15, à 11 h 30 et à 16 h 30.
- Les travailleurs et travailleuses, tout comme les étudiants et étudiantes, peuvent profiter du service d'autobus, et ce, autant de Coaticook vers Sherbrooke que l'inverse.
- Une personne qui étudie au Cégep de Sherbrooke ou dans une autre école postsecondaire de Sherbrooke et qui réside dans la MRC de Coaticook ne paye que 53 \$ par mois pour son transport. L'abonnement pour 15 voyages coûte seulement 27 \$ et un aller simple, 6 \$. Ces prix avantageux sont possibles grâce au remboursement accordé par le Cégep (sur demande) et grâce à la participation financière de la Caisse Desjardins des Verts-Sommets de l'Estrie et du Club Lions de Coaticook.
- Le billet pour adulte coûte 7,50 \$ pour un aller simple. Il en coûte 152 \$ pour une carte mensuelle et 91 \$ pour un abonnement de 15 voyages.
- On peut prendre l'autobus à l'abribus du coin Main/Laurence, à La Frontalière, au CRIFA et à l'abribus de Compton. À Sherbrooke, les arrêts officiels sont les terminus de la Vieille Gare, du Cégep et du CHUS (sites Bowen et Fleurimont).
- L'autobus se rend dans les deux principaux hôpitaux de Sherbrooke. Pour aller à l'Hôtel-Dieu, site Bowen, vous n'avez qu'à le mentionner au chauffeur à l'embarquement. L'autobus fait un arrêt au CHUS Fleurimont les mardis et les jeudis après-midi (arrivée au CHUS vers 12 h 20, départ du CHUS à 17 h 15).

***C'est évident, voyager par autobus, c'est très économique... et si cela vous évitait l'achat d'une deuxième auto?***

Vous pouvez vous procurer des titres de transport auprès du chauffeur ou chez Acti-Bus (239, avenue de la Gravière, Coaticook).

Info : Acti-Bus  
819-849-3024 • actibus@videotron.ca

## TRAJET COATICOOK - COMPTON - SHERBROOKE

POINTS DE SERVICE	LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI	MARDI ET JEUDI
<b>Terminus de Coaticook</b> (abribus, coin Laurence/Main)	6 h 7 h 15 11 h 30 16 h 30	6 h 7 h 15 11 h 30 16 h 15
<b>Arrêt La Frontalière</b>	16 h 05	15 h 50
<b>Arrêt CRIFA</b>	16 h 15	16 h
<b>Village de Compton</b> (abribus, centre du village)	6 h 15 7 h 30 11 h 45 16 h 45	6 h 15 7 h 30 11 h 45 16 h 30
<b>Secteur Lennoxville</b> (bref arrêt)	Descente seulement	Descente seulement
<b>Centre-ville de Sherbrooke</b> Terminus de la Vieille Gare (80, rue du Dépôt)	6 h 40 7 h 55 12 h 10 17 h 10	6 h 40 7 h 55 Autres arrêts sur demande
<b>Cégep de Sherbrooke</b> (475, rue du Cégep)	6 h 50 8 h 12 h 20 17 h 20	6 h 50 8 h 12 h 10
<b>CHUS</b> (site Bowen)	Sur demande	Sur demande
<b>CHUS</b> (site Fleurimont)	—	12 h 20 17 h 15

## TRAJET SHERBROOKE - COMPTON - COATICOOK

POINTS DE SERVICE	LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI	MARDI ET JEUDI
<b>Cégep de Sherbrooke</b> (475, rue du Cégep)	6 h 55 8 h 12 h 25 17 h 25	6 h 55 8 h 12 h 25 17 h 25
<b>Centre-ville de Sherbrooke</b> Terminus de la Vieille Gare (80, rue du Dépôt)	7 h 05 8 h 15 12 h 15 17 h 35	7 h 05 8 h 15 12 h 15 17 h 35
<b>Secteur Lennoxville</b> (bref arrêt)	7 h 15 8 h 25 Autres arrêts sur demande	7 h 15 8 h 25 Autres arrêts sur demande
<b>Village de Compton</b> (abribus, centre du village)	7 h 30 8 h 40 12 h 55 18 h	7 h 30 8 h 40 13 h 10 18 h 10
<b>Terminus de Coaticook</b> (abribus, coin Laurence/Main)	8 h 9 h 13 h 10 18 h 15	8 h 9 h 13 h 25 18 h 25
<b>Arrêt La Frontalière</b>	7 h 45	7 h 45
<b>Arrêt CRIFA</b>	7 h 50	7 h 50

# PROFITEZ DE L'AUTOMNE AU *Parc de la Gorge de Coaticook!*

## FORESTA LUMINA SERA DE RETOUR EN 2016

L'attraction touristique a connu une autre saison magique! Si vous n'avez pas eu l'occasion de vivre l'aventure, nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine.

## RÊVASSER SUR NOS NOMBREUX SENTIERS PÉDESTRES

Plus de 20 km sont accessibles : que vous soyez débutant, intermédiaire ou expert, vous trouverez un sentier qui vous convient. C'est l'occasion idéale de promener votre chien, puisqu'ils y sont les bienvenus.

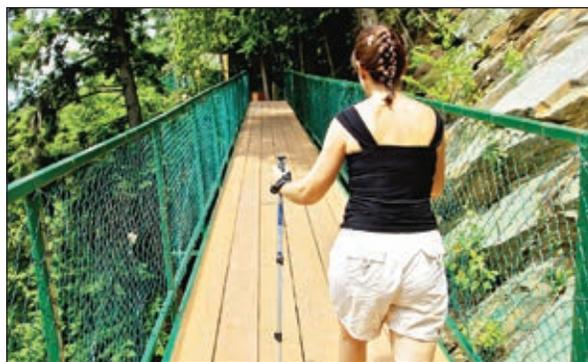
## BRAVER LES SENTIERS DE VÉLO DE MONTAGNE

Reconnu dans les Cantons-de-l'Est comme un endroit à découvrir, le Parc offre 20 km pour tous les niveaux. C'est un rendez-vous!

## SE RASSEMBLER AU PARC DE LA GORGE

Il est possible de réserver une salle à coût modique au Parc de la Gorge. Celle-ci possède un cachet chaleureux et elle est idéale pour les réunions, les événements et les activités de groupe! Tous les détails dans la section Groupes et animation du site [gorgedecoaticook.qc.ca](http://gorgedecoaticook.qc.ca).

**Bonne nouvelle pour les résidents de la MRC de Coaticook : l'accès au Parc est gratuit moyennant une preuve de résidence!**



400, rue Saint-Marc, Coaticook (Québec) J1A 2T7  
Tél. : 819-849-2331  
[gorgedecoaticook.qc.ca](http://gorgedecoaticook.qc.ca)



## Joignez-vous au réseau de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFEAS) de Barnston!

Une nouvelle année commence pour l'AFEAS de Barnston : beaucoup d'activités sont au programme pour 2015-2016.

**Mercredi 21 octobre à 19 h :** « Comment cuisiner les courges » (sous-sol de l'église Saint-Edmond).

**Vendredi 6 novembre à 10 h 30 :** Lancement du guide *Être aidant, pas si évident* (centre Élie-Carrier). Coût : 12 \$, dîner inclus. Vous devez réserver au centre Élie-Carrier.

**Mercredi 18 novembre à 19 h :** Formation *Processus de résolution de problèmes* (sous-sol de l'église Saint-Edmond). Avez-vous déjà fait face à un problème? Avez-vous été en mesure de le reconnaître et de le définir correctement? Cet atelier vous aidera à aborder avec plus d'habileté et d'aisance la résolution de problème. Nous servirons collation et café. Coût : 5 \$. Il faut réserver avant le 13 novembre auprès de France (819-835-1365).

**Les 13, 14 et 15 novembre :** Salon Rue des artisans (centre Julien-Ducharme de Sherbrooke). Venez y trouver plusieurs bonnes idées pour des cadeaux de Noël!

**Vendredi 8 avril :** 50<sup>e</sup> anniversaire de fondation de l'AFEAS de Barnston (lieu et heure à déterminer).

**Mercredi 27 avril :** Partie de cartes (lieu et heure à déterminer).

Nos réunions se tiennent habituellement à 19 h le troisième mercredi de chaque mois au sous-sol de l'église Saint-Edmond, à Coaticook. Nous invitons toute la population à venir ne serait-ce qu'à une réunion pour voir comment ça se passe à l'AFEAS!

Info : Nicole (819-849-9707)

## INFORMATION CITOYENNE

## JOIGNEZ-VOUS AUX *Fermières Saint-Edmond!*

Depuis 1933, le Cercle de Fermières Saint-Edmond à Coaticook accueille les femmes de tous les âges et de tous les milieux et leur offre un lieu de solidarité féminine unique en son genre où développer leur potentiel. Parmi nous, il y a une place pour toute femme. De plus, le Cercle contribue au bien-être de sa communauté en participant à divers projets.

Devenir membre, c'est créer de nouveaux liens. Les réunions mensuelles et les ateliers sont des moments d'enrichissement et de divertissement. Cette année

encore, nous aurons un repas de Noël. **Tous les mercredis à 11 h 30** (sauf les semaines de réunion), nous tenons une séance *Bla, Bla* à la salle de tissage. Nous offrons diverses formes d'aide, et les rencontres sont très agréables.

Nous serons très heureuses de vous accueillir parmi nous.

Info : Gilberte Brouillard (819-849-4775)



# CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DE LA MRC DE COATICOOK

## Grande cuisine collective des Fêtes

Venez cuisiner tourtière, pâté au poulet et croustade aux pommes, en plus de repartir avec de la soupe préparée par nos bénévoles. Plusieurs plages horaires sont offertes.

### Mardi 8 décembre

Au Centre communautaire Élie-Carrier, à Coaticook  
Coût : 10 \$ par famille.

Inscriptions jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre :  
819-849-7011, poste 201.

L'inscription est obligatoire pour toutes les activités proposées. Les inscriptions commencent un mois avant la date de l'activité (819-849-7011, poste 233).

### CUISINE PARENTS-ENFANTS 2 @ 5 ANS

**Vendredi 30 octobre** : Spécial Halloween  
**Mercredi 4 novembre** : Mini-pizza rigolote  
Parents et enfants cuisinent des mets amusants.  
De 9 h à 12 h. Gratuit.

### PURÉE POUR BÉBÉ

**Mercredi 11 novembre, de 9 h à 12 h**  
L'atelier consiste à faire connaître les bases d'une purée pour bébé réussie. Apprenez à cuisiner une purée de fruits, de légumes et de viandes et substituts! Gratuit.

### CUISINE THÉMATIQUE

**Mercredi 18 novembre** :  
Les potages et les soupes maison  
**Vendredi 27 novembre** : Spécial bûche de Noël  
De 9 h à 12 h. 5 \$ par activité.



### BÉBÉ CAFÉ COATICOOK

Tous les jeudis, de 9 h à 11 h

Pour les femmes enceintes, les mères allaitantes et celles qui donnent le biberon tout en jasant. Au restaurant Le Croissant chaud, à Coaticook.

### PETITS YOGIS (3-5 ANS)

Les vendredis, de 9 h 30 à 10 h 30  
ou de 10 h 30 à 11 h 30

Venez découvrir le yoga parent-enfant!

### BÉBÉ FUTÉ (0-12 MOIS)

Les lundis, à partir du 26 octobre,  
de 9 h à 11 h 30

Vivez des moments magiques maman-bébé ou papa-bébé, venez échanger entre parents!

### SOIRÉE EN FAMILLE (0-12 ANS)

Les mercredis 28 octobre  
et 25 novembre, dès 17 h

Pizza et activités diverses. Coût : 10 \$ par famille. À l'école Gendreau (102, rue Cutting, Coaticook).

### ATELIER GRATUIT : L'INTIMIDATION CHEZ LES JEUNES

Mardi 27 octobre, de 19 h à 21 h

Offert par Bulle et Baluchon, centre de prévention de la violence contre les enfants. À la Bibliothèque Françoise-Maurice de Coaticook (34, rue Main Est, Coaticook).

### CONFÉRENCE GRATUITE : BIEN PLUS QUE DES DEVOIRS ET DES LEÇONS

Mardi 24 novembre

Donnée par Brigitte Racine, infirmière et psychothérapeute, conceptrice de l'approche ÉDUCŒUR. Conférence offerte grâce à la contribution du CHU Sainte-Justine, au Centre communautaire Élie-Carrier, à Coaticook.

Information et inscription aux activités :  
819-849-7011, poste 231.

## Cuisines collectives Aux P'tits Dignons

Dans le cadre de ses cuisines collectives, le Centre d'action bénévole vous propose des ateliers pour préparer différents plats tout en économisant et en socialisant.

Une halte-garderie est offerte lors des activités, sauf pour la cuisine internationale.

Prix spécial  
25<sup>e</sup> anniversaire :  
Tirage d'un voyage  
au parc Disney  
pour une  
famille!

MRC Coaticook

## 25<sup>e</sup> édition Fête de la famille

La période d'inscription pour les prix famille est commencée!  
Vous avez jusqu'au 20 novembre 2015 pour vous inscrire auprès de votre municipalité!

### UN TOTAL DE 19 000 \$ À GAGNER LE 6 DÉCEMBRE PROCHAIN!

Catégories de prix :

**Nouveau-né**

**Naissance multiple**

**Familles nombreuses**

(famille comprenant trois enfants ou plus)

**Familles avec enfants d'âge préscolaire** (0 à 5 ans)

Desjardins  
Caisse des Verts-Sommets  
de l'Estrie

PROMUTUEL  
ASSURANCE



VENEZ VISITER  
LA MAISON HANTÉE  
**ZOMBIE** DE LA MAISON  
DES JEUNES DE  
WATERVILLE

LE 31 OCTOBRE, DÈS 17 H  
AU 200, RUE DU DÉPÔT, WATERVILLE

- SOYEZ PRÊTS À VIVRE UNE AVENTURE TERRIFIANTE!
- PARCOURS POUR LES PLUS PETITS AUSSI OFFERT
- ENTRÉE GRATUITE, CONTRIBUTION VOLONTAIRE ACCEPTÉE



Aurez-vous le courage  
d'affronter les enfants obsucrs?

**ORPHELINAT  
HANTÉ**

30 OCTOBRE, DE 17 H 30 À 20 H

La Maison des jeunes de Coaticook  
en collaboration avec le Glo Golf  
Aventures vous invitent à venir  
visiter leur orphelinat hanté.

**ENTRÉE GRATUITE,**  
contribution volontaire  
73, rue Saint-Marc, Coaticook



AÎNÉS

## PROGRAMMATION D'AUTOMNE *pour les aînés et les proches aidants*

Octobre

**CONFÉRENCE VOTRE CONJOINTE OU CONJOINT  
EST-ELLE OU EST-IL EN PERTE D'AUTONOMIE?**

VENDREDI 23 OCTOBRE • 11 h 15 • Centre communautaire Élie-Carrier

Novembre

**CONFÉRENCE S'OUTILLER FACE AUX ASSURANCES**

MERCREDI 4 NOVEMBRE • 13 h 30 • Résidence Les Jardins du Parc

**RENCONTRE ENTRE PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS :  
« LE DEUIL DE LA SÉPARATION »**

JEUDI 12 NOVEMBRE • 13 h 30 • Centre d'action bénévole de Coaticook

**INITIATION À INTERNET (GMAIL, SKYPE,  
YOUTUBE, FACEBOOK)**

MERCREDI 25 NOVEMBRE • 13 h 30 • CRIFA

Décembre

**CONFÉRENCE LES DIFFÉRENTS TYPES DE TESTAMENTS**

MERCREDI 2 DÉCEMBRE • 13 h 30 • Centre d'action bénévole de Coaticook

**RENCONTRE ENTRE PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS :  
« VIVRE EN LIBERTÉ »**

JEUDI 10 DÉCEMBRE • 13 h 30 • Centre d'action bénévole de Coaticook

*Toutes les activités sont offertes gratuitement!*

Inscription et information : 819-849-7011, poste 223

# Soyez pile à l'heure, vérifiez vos avertisseurs de fumée!

## CHRONIQUE PRÉVENTION INCENDIE

Par Jonathan Garceau

Coordonnateur en sécurité incendie  
à la MRC de Coaticook



Le service de prévention incendie de la MRC de Coaticook en collaboration avec votre service de protection incendie vous invite à profiter du **changement d'heure de la nuit du 31 octobre au 1<sup>er</sup> novembre** pour vérifier vos avertisseurs de fumée et remplacer les piles. Rappelez-vous qu'un avertisseur de fumée qui fonctionne en tout temps peut sauver des vies.

Pour vérifier votre avertisseur de fumée, vous devez appuyer quelques secondes sur le bouton d'essai pour que le signal se fasse entendre. Un avertisseur en bon état émet un signal immédiatement après le déclenchement du bouton d'essai.

Testez aussi sa capacité à détecter la fumée en éteignant, par exemple, une chandelle près de l'avertisseur. Par contre, si votre appareil est relié à une centrale, vérifiez avant de tester votre appareil auprès de la compagnie d'alarme qu'elle ne déclenche pas le service incendie pendant que vous faites le test. Lorsque le tout est terminé, vous pouvez la rappeler afin de vous assurer qu'elle a bien reçu le signal d'alarme.

## Des points importants à retenir :

- Si votre avertisseur émet des signaux sonores intermittents, c'est que la pile est trop faible et qu'elle doit être changée. N'installez jamais de pile rechargeable;
- Installez un avertisseur de fumée par étage, y compris au sous-sol;
- Installez des avertisseurs de fumée dans les corridors, près des chambres à coucher, en vous assurant qu'aucun obstacle ne bloque la circulation de la fumée. Fixez-les au plafond ou sur les murs, à une distance de 10 à 30 cm (4 à 12 po) du mur ou du plafond;
- S'il est endommagé, poussiéreux ou qu'il n'émet pas de signal après le remplacement de la pile, le détecteur doit être changé;
- Remplacez votre avertisseur de fumée tous les 10 ans. Fiez-vous à la date indiquée sur le boîtier. En l'absence d'indication, ne prenez aucun risque, remplacez-le;
- Si vous êtes locataire, votre propriétaire doit vous fournir un avertisseur de fumée; toutefois, vous êtes responsable de l'entretenir et de changer la pile, au besoin;

- Assurez-vous que tous les occupants entendent l'avertisseur de fumée lorsqu'ils dorment. Sinon, installez un avertisseur de fumée dans la chambre de ceux qui ne peuvent l'entendre;
- Ne retirez jamais la pile d'un avertisseur qui se déclenche trop souvent. La raison est probablement que votre avertisseur est situé trop près de la cuisine ou de la salle de bain. Installez-le plus loin de ces deux pièces ou changez-le pour un avertisseur de type photoélectrique, qui sera moins sensible.

Un simple petit investissement peut vous sauver la vie ainsi que celle de vos proches en cas d'incendie! La preuve, le nombre de décès reliés aux incendies diminue d'année en année et la cause principale de cette diminution est la présence d'avertisseurs de fumée fonctionnels!

Pour plus de renseignements sur l'avertisseur de fumée ou tout ce qui concerne la sécurité incendie, communiquez avec votre service de protection incendie municipal ou le service de prévention incendie de la MRC de Coaticook.



## VOUS PLANIFIEZ UNE RANDONNÉE EN PLEIN AIR?

*Avez-vous pensé à tout?*

Photo - Tourisme Coaticook

**En ce retour de la saison froide, les policiers rappellent aux amateurs de plein air quelques conseils de sécurité pour assurer une pratique sécuritaire de leurs activités.**

En tout temps, lorsque vous partez en randonnée, il est fortement recommandé d'aviser au préalable un proche de votre destination, de votre itinéraire ainsi que de l'heure prévue de votre retour. Cette mesure de précaution facilitera les recherches si vous vous égarez ou si un pépin survient lors de votre excursion.

## DE PLUS, POUR VOTRE SÉCURITÉ, ASSUREZ-VOUS DE :

- consulter la météo avant de partir,
- pratiquer votre activité le jour plutôt que la nuit,
- porter des vêtements bien adaptés à votre activité,
- demeurer dans les sentiers balisés,
- ne pas partir seul,
- vous munir d'une trousse de survie.

Votre trousse de survie devrait contenir un jeu d'outils de base, des fusées éclairantes, des articles de premiers soins, un couteau, une carte et une boussole (ou un GPS), des allumettes à l'épreuve de l'eau, une lampe de poche, un sifflet et une couverture légère traitée à l'aluminium. Lors de longues randonnées, emportez également des signaux lumineux et des aliments riches en calories, tels que du chocolat et des sachets d'aliments déshydratés.

Il est également important de vous réapproprier les techniques de lecture de cartes, de boussoles et de GPS avant votre départ. Si vous possédez un téléphone satellite, vous devez aussi connaître le numéro d'urgence de la région où vous vous trouvez.

Surtout, assurez-vous de prendre en considération vos capacités réelles avant d'opter pour une activité qui pourrait s'avérer trop exigeante, et posez-vous la question : « Suis-je équipé pour passer la nuit en plein air si je suis égaré? » Si c'est le cas, vous êtes sur le bon chemin!

**Bonne randonnée!**

# Parents et enfants sont invités à la PRUDENCE le soir de l'HALLOWEEN

Dans quelques jours, les enfants déambuleront de nouveau dans les rues pour prendre part à la traditionnelle cueillette de bonbons de l'Halloween. Pour que cette soirée se déroule en toute sécurité, la Sûreté du Québec rappelle quelques consignes de sécurité.

D'abord, il est important de s'assurer d'être suffisamment visible, car de nombreux piétons, automobilistes et cyclistes circuleront à une heure où la visibilité est réduite.

Il est donc recommandé de choisir un costume d'Halloween aux couleurs claires, avec des bandes réfléchissantes, et de traîner avec soi une lampe de poche. Vous devez porter un costume qui ne doit pas être trop long pour éviter de trébucher. Enfin, privilégier le maquillage plutôt que le port d'un masque permet de mieux voir et de mieux entendre ce qui se passe autour.

*De plus, au cours de la soirée, les enfants devraient toujours :*

- déterminer un trajet et une heure de retour avec leurs parents,
- rester en groupe ou avec l'adulte accompagnateur,
- traverser les rues aux intersections,
- parcourir un seul côté de la rue à la fois,
- faire inspecter les bonbons par leurs parents avant de les consommer,
- ne jamais entrer dans la maison d'un inconnu, ni dans sa voiture,
- ne jamais suivre un inconnu, qu'il soit en voiture ou à pied.

*Par ailleurs, les policiers demandent la collaboration des automobilistes, qui doivent être particulièrement vigilants et circuler à vitesse réduite, en accordant la priorité aux enfants qui sillonneront les rues.*



## LES POMPIERS PRÉSENTS DANS LES RUES LE 31 OCTOBRE!

À L'OCCASION DE L'HALLOWEEN, LES POMPIERS DE LA RÉGIE INCENDIE DE COATICOOK SERONT PRÉSENTS DANS LES RUES POUR ASSURER LA SÉCURITÉ DES ENFANTS, DONNER DES CONSEILS DE SÉCURITÉ ET, BIEN SÛR, DONNER DES BONBONS AUX ENFANTS.

Ils seront présents avec leurs camions dans les secteurs Boisjoli, Couillard, Kennedy et dans le secteur Nord de la ville. Venez les voir en grand nombre!



**CISAILLE 2.0**  
PROGRAMME DE LUTTE À LA PRODUCTION ET AU TRAFIC DE CANNABIS

## Opération Cisaille 2.0 DANS LA MRC DE COATICOOK

◇ CHRONIQUE SÉCURITÉ PUBLIQUE

Par le sergent *Frédéric Pelletier*

Directeur de poste, Sûreté du Québec de la MRC de Coaticook

Cette année, les patrouilleurs du poste de la Sûreté du Québec de la MRC de Coaticook ont poursuivi leurs efforts dans le cadre de l'opération Cisaille 2.0, qui a débuté le 1<sup>er</sup> avril 2015. Les policiers ont été en mesure d'éradiquer près de 2 500 plants en visitant 33 sites de production extérieure et 4 sites de production intérieure. Du cannabis en vrac a également été saisi lors de certaines de ces perquisitions. Tout ce travail est comparable aux résultats obtenus l'an dernier, mais il a surtout permis l'arrestation de 14 personnes soupçonnées de trafic et de production de cannabis.

Comme plusieurs sites ont été visités par les policiers à la suite d'informations reçues du public, il est important de noter que même si la période de récolte des plants extérieurs est pratiquement terminée, nous incitons les citoyens et les citoyennes à nous faire part de toute observation qui pourrait leur apparaître suspecte relativement à la production et au trafic de drogue. Les citoyens peuvent contacter Échec au Crime au 1-800-711-1800 ou la Centrale de l'information criminelle au 1-800-659-4264.



**CENTRALE  
INFORMATION  
CRIMINELLE**  
1 800 659-4264  
cic@surete.qc.ca

# L'ÉTONNANT *lien entre culture et urbanisme*

◆ CHRONIQUE URBANISME

Par Camille Gagnon-Tremblay  
Technicienne en urbanisme, MRC de Coaticook



Le lien semble abstrait entre urbanisme et culture, mais commençons par définir « culture » : il peut s'agir de l'« ensemble des phénomènes matériels et idéologiques qui caractérisent un groupe ethnique ou une nation, une civilisation, par opposition à un autre groupe ou à une autre nation<sup>1</sup>. »

Quelques rapprochements simples découlent de cette définition, que ce soit l'accessibilité des lieux de culture ou la préservation et la création d'un patrimoine collectif. Partant de la portion matérielle de la définition, on peut conclure que l'ensemble de notre bâti fait partie de notre culture, de notre patrimoine. Les différentes formes d'urbanisme ont façonné au fil du temps une partie de notre patrimoine bâti, et elles continueront de le façonner pour le futur. L'urbanisme peut faire beaucoup pour la préservation de notre patrimoine. Outre les pouvoirs que la *Loi sur le patrimoine culturel* offre aux municipalités pour protéger leur patrimoine, la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* permet non seulement la protection du patrimoine existant, mais aussi la création du patrimoine de demain. Cette possibilité vient du pouvoir que les municipalités ont d'adopter un règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA).

Les PIIA font partie de la famille des règlements discrétionnaires, qui sont plus souples que les règlements normatifs. Ce type de règlements propose une analyse par objectifs et par critères pour certains projets définis au préalable par la municipalité.

Comment les PIIA aident-ils à la préservation du patrimoine? D'abord, il faut savoir qu'ils protègent le patrimoine bâti ancien. Ils permettent aussi d'établir des critères pour la préservation des paysages et de l'environnement, qui font eux aussi partie de notre patrimoine. En élaborant un tel règlement, la municipalité peut établir des critères et des objectifs différents selon les secteurs ou les types de travaux. Un secteur ancien ne nécessite pas les mêmes critères qu'un secteur boisé voué à la villégiature. Prenons pour exemple un quartier ancien et imaginons-y un terrain laissé vacant par un sinistre. Dans ce quartier, les maisons sont de style victorien et donc, entre autres, elles sont caractérisées par de riches ornements et des toitures à la pente prononcée. Ce sont des éléments que la municipalité pourrait considérer dans l'élaboration de son règlement afin d'y formuler ses recommandations lors de la reconstruction.

Il existe bien sûr de nombreux autres liens entre urbanisme et culture...

***Profitez des couleurs d'automne en admirant nos magnifiques paysages « urbains »!***

Source : extrait de l'article « Culture », *Dictionnaire Larousse en ligne* ([larousse.fr/dictionnaires/francais/culture/21072?q=culture#20950](http://larousse.fr/dictionnaires/francais/culture/21072?q=culture#20950)).

VILLE DE  
**Coaticook**

INFORMATION CITOYENNE

## AVANT LA NEIGE...

◆ CHRONIQUE URBANISME

Par Carole Batrie

Inspectrice municipale, Ville de Coaticook

Taillez vos haies et vos arbustes afin de préserver un espace libre d'au moins 60 cm (2 pi) par rapport à la voie de circulation (trottoir, rue, chemin).



Cette haie doit être taillée.

### C'est le temps des abris temporaires

***Du 15 octobre jusqu'au 15 avril, il est autorisé d'avoir jusqu'à deux abris par résidence. Ces abris ne nécessitent pas de permis. Ils doivent être installés dans l'allée de stationnement ou dans la cour arrière.***

Conserver une distance minimale de 1 m (40 po) du trottoir ou de 5 m (16 pi 5 po) de la bordure du chemin, s'il n'y a pas de trottoir.

Attention aux voisins! Une distance de 60 cm (2 pi) entre l'abri et la limite de terrain doit être conservée. Pour un fossé, on doit laisser au moins 2 m (6 pi 7 po).



**POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, VOUS ÊTES PRIÉS DE COMMUNIQUER AVEC LE SERVICE D'URBANISME :**

- par courriel : [sec.urbanisme@coaticook.ca](mailto:sec.urbanisme@coaticook.ca)
- par téléphone : 819-849-2721, poste 255
- au local 006 de l'hôtel de ville aux heures d'ouverture du service d'urbanisme :
  - lundi et mercredi, de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30
  - mardi et jeudi, de 13 h à 16 h 30
  - vendredi, de 8 h à 12 h



**Luc  
Marcoux**  
SIÈGE 1

[l.marcoux@coaticook.ca](mailto:l.marcoux@coaticook.ca)

**CONSEILLER COMMUNAUTAIRE,  
TRANSPORT ADAPTÉ ET ENVIRONNEMENT**

Comité d'évaluation des demandes de démolition  
Comité de retraite des employés de la Ville  
Comité des communications  
Comité des finances  
Comité de la convention collective et des griefs des employés  
Comité santé et sécurité au travail  
Comité sur l'étude du PPU - zone centrale  
Comité de gestion des matières résiduelles de la MRC

Fête du bénévolat  
Rues principales  
Acti-Bus  
Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook  
Société de transport interurbain



**Sylviane  
Ferland**  
SIÈGE 2

[s.ferland@coaticook.ca](mailto:s.ferland@coaticook.ca)

**CONSEILLÈRE CULTURE**

Sous-comité d'analyse des demandes pour le Pacte rural  
Artiste en résidence  
Commission municipale de la culture  
Fête du bénévolat  
Harmonie de Coaticook  
Musée Beaulne

Pavillon des arts et de la culture  
Société d'histoire de Coaticook  
Comité de toponymie  
Comité des communications  
Bibliothèque Françoise-Maurice



**Guylaine  
Blouin**  
SIÈGE 3

[g.blouin@coaticook.ca](mailto:g.blouin@coaticook.ca)

**CONSEILLÈRE SPORTS ET LOISIRS**

Carrefour Loisirs de la MRC de Coaticook  
Happening d'inscription aux activités sportives et culturelles  
Responsable des loisirs d'été (baseball, soccer, stades)  
Fête du bénévolat

Responsable des sports d'hiver (hockey, patinage artistique)  
Comité des loisirs  
Québec en Forme



**Raynald  
Drolet**  
SIÈGE 4

[r.drolet@coaticook.ca](mailto:r.drolet@coaticook.ca)

**CONSEILLER DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE,  
TOURISME ET URBANISME**

Sous-comité d'analyse des demandes pour le Pacte rural  
Comité d'évaluation des demandes de démolition  
Rues principales  
Fête du bénévolat  
Société de développement de la Gorge de Coaticook inc.  
Société du parc Découverte nature

Comité des communications  
Comité consultatif d'urbanisme  
Comité sur l'étude du PPU - zone centrale  
Comité touristique de la MRC



**Simon  
Madore**  
SIÈGE 5

[s.madore@coaticook.ca](mailto:s.madore@coaticook.ca)

**CONSEILLER SPORTS, LOISIRS, FAMILLE  
ET SÉCURITÉ PUBLIQUE**

Sous-comité d'analyse des demandes pour le Pacte rural  
Société de développement de la Gorge de Coaticook inc.  
Fête du bénévolat  
Comité des loisirs  
Société du parc Découverte nature  
Acti-Sports de la polyvalente La Frontalière

Coaticook River Water Power Company  
Comité de la sécurité publique de la MRC  
Régie intermunicipale de protection incendie de la région de Coaticook  
Responsable des questions familiales



**François  
Lévesque**  
SIÈGE 6

[f.levsque@coaticook.ca](mailto:f.levsque@coaticook.ca)

**CONSEILLER AGRICULTURE, COURS D'EAU  
ET VOIRIE RURALE**

Comité consultatif d'urbanisme  
Comité de gestion de l'eau de la MRC  
Comité de gestion du bassin versant de la rivière Saint-François  
Exposition de la Vallée de la Coaticook  
Office municipal d'habitation

Dossier agriculture  
Centre d'initiatives en agriculture de la région de Coaticook (CIARC)  
Responsable des travaux extérieurs en milieu rural  
Société du parc Harold-F.-Baldwin  
Fête du bénévolat



**AVIS PUBLIC**

RÈGLEMENT D'EMPRUNT  
NUMÉRO 29-179 (2014)  
DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE  
DE 1 062 299 \$ POUR LA  
CONSTRUCTION DES MURS  
DU RUISSEAU PRATT ENTRE  
LA RUE WELLINGTON ET  
LA RUE CHILD ET VISANT À  
ABROGER LE RÈGLEMENT  
29-176 (2014)

**AVIS PUBLIC** est donné par la greffière de la Ville de Coaticook que :

- le 18 décembre 2014, le conseil municipal a adopté le règlement d'emprunt numéro 29-179 (2014) pour la construction des murs du ruisseau Pratt entre la rue Wellington et la rue Child et visant à abroger le règlement 29-176 (2014);
- le 19 janvier 2015, la MRC de Coaticook a émis un certificat d'opportunité pour ledit règlement, conformément à l'article 46 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;

- à la suite de la tenue d'un registre le 12 janvier 2015, un certificat des procédures d'enregistrement fut rédigé, attestant que le règlement est réputé approuvé par les personnes habiles à voter, conformément à l'article 554 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*;

- le 4 mai 2015, le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire a approuvé le règlement d'emprunt numéro 29-179 (2014);

- l'objet de ce règlement est de décréter un emprunt de 1 062 299 \$ sur une période de 20 ans pour procéder auxdits travaux;
- l'original du règlement d'emprunt numéro 29-179 (2014) est déposé à mon bureau dans les archives de l'hôtel de ville, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture.

Le règlement entre en vigueur lors de sa publication.

DONNÉ à Coaticook,  
ce 21 octobre 2015.

La greffière,  
Geneviève Dupras



**AVIS PUBLIC**

DÉPÔT À LA MUNICIPALITÉ  
DES RÔLES TRIENNAUX DE  
VALEUR FONCIÈRE ET DE  
VALEUR LOCATIVE POUR LES  
ANNÉES 2016, 2017 ET 2018

**AVIS PUBLIC** est donné par la greffière de la Ville de Coaticook que :

- le 11 septembre 2015, l'évaluateur municipal de la Ville de Coaticook a déposé le rôle d'évaluation foncière et le rôle de valeur locative pour les années 2016, 2017 et 2018 au bureau de l'hôtel de ville, situé au 150, rue Child, à Coaticook, et que toute personne intéressée peut en prendre connaissance à cet endroit pendant les heures habituelles de bureau, soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 16 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à 13 h;

- conformément aux dispositions de la *Loi sur la fiscalité municipale* (L.R.Q. c. F 2.1), toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription aux rôles relativement

à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire ou occupante d'un établissement d'entreprise peut déposer auprès de la MRC de Coaticook une demande de révision à ce sujet.

Pour être recevable, cette demande de révision devra remplir les trois conditions suivantes :

1. Être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible au bureau de la MRC de Coaticook.
2. Être déposée au bureau de la MRC de Coaticook, au 294, rue Saint-Jacques Nord, Coaticook, J1A 2R3, ou y être envoyée par courrier recommandé avant le 1<sup>er</sup> mai 2016.
3. Être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le Règlement 24-5 (1997) adopté par la Ville de Coaticook.

N.B. Dans le cas où la demande serait transmise par courrier recommandé, elle est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

Le règlement entre en vigueur lors de sa publication.

DONNÉ à Coaticook,  
ce 21 octobre 2015.

La greffière,  
Geneviève Dupras



**AVIS PUBLIC**

RÈGLEMENT D'EMPRUNT  
NUMÉRO 29-183 (2015)  
DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE  
174 791 \$ POUR L'ACHAT D'UNE  
SURFACEUSE À GLACE

**AVIS PUBLIC** est donné par la greffière de la Ville de Coaticook que :

- le 23 avril 2015, le conseil municipal a adopté le règlement d'emprunt numéro 29-183 (2015) pour l'achat d'une surfaceuse à glace;
- le 11 mai 2015, la MRC de Coaticook a émis un certificat d'opportunité pour ledit règlement, conformément à l'article 46 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;
- à la suite de la tenue d'un registre le 11 mai 2015, un certificat des procédures d'enregistrement fut rédigé attestant que le règlement est

réputé approuvé par les personnes habiles à voter, conformément à l'article 554 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*;

- le 22 juin 2015, le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire a approuvé le règlement d'emprunt numéro 29-183 (2015);

- l'objet de ce règlement est de décréter un emprunt de 174 791 \$ sur une période de 10 ans pour procéder auxdits travaux;

- l'original du règlement d'emprunt numéro 29-183 (2015) est déposé à mon bureau dans les archives de l'hôtel de ville, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures de bureau.

Le règlement entre en vigueur lors de sa publication.

DONNÉ à Coaticook,  
ce 21 octobre 2015.

La greffière,  
Geneviève Dupras



**APPEL D'OFFRES**

ENLÈVEMENT DES DÉCHETS  
ULTIMES ET DES MATIÈRES  
COMPOSTABLES

La Municipalité de Dixville demande des soumissions pour la cueillette, le transport et la disposition des déchets ultimes ainsi que des soumissions pour la cueillette, le transport et la disposition des matières compostables pour une période de un an ET pour une période de trois ans.

Le devis de soumission est disponible sur le site Internet du système électronique d'appel d'offres SEAO.

Les soumissions devront être en tout point conformes aux documents contractuels et aux instructions au

soumissionnaire, à défaut de quoi la soumission pourra être rejetée.

Les soumissions devront être présentées suivant les formules prescrites, être signées par le soumissionnaire et parvenir au bureau de la Municipalité, dans une enveloppe cachetée, au plus tard le 2 novembre 2015 à 14 h, avec la mention « Soumission pour l'enlèvement des déchets ultimes et des matières compostables ».

Les soumissions seront ouvertes le même jour, en public, au bureau de la Municipalité au 251, chemin Parker, Dixville, à 14 h.

La Municipalité de Dixville ne s'engage à accepter ni la plus basse des soumissions ni aucune des soumissions reçues.

DONNÉ à Dixville,  
ce 13 octobre 2015.

Sylvain Benoit  
Directeur général et  
Secrétaire-trésorier

**CONCOURS**  
**DÉPOSER SA PAIE**



**COUREZ LA CHANCE DE GAGNER VOTRE PAIE**

RÉSERVÉ AUX 16-30 ANS

1 800 CAISSES  
desjardins.com/DeposerSaPaie

**Desjardins**  
Coopérer pour créer l'avenir

En adhérant au dépôt direct de votre salaire avant le 30 novembre 2015, vous pourriez gagner votre paie!

Participation sans contrepartie requise. Offre réservée aux résidents canadiens membres d'une caisse Desjardins du Québec ou d'une caisse populaire affiliée à la Fédération des caisses populaires de l'Ontario inc. Agé de 16 à 30 ans, non inscrit au dépôt direct de leur salaire. Vous avez du 1<sup>er</sup> mars au 30 novembre 2015 pour vous inscrire au dépôt direct et courir la chance de remporter l'un des trois prix équivalant à votre paie nette de deux semaines, jusqu'à concurrence de 1500 \$ par prix. Tirage les 12 juin, 14 septembre et 14 décembre 2015. Épreuve mathématique requise. Règlement à desjardins.com/DeposerSaPaie.



**AVIS PUBLIC**

RÈGLEMENT D'EMPRUNT  
NUMÉRO 29-182 (2015)  
DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE  
DE 116 294 \$ POUR L'IM-  
PLANTATION D'UN FEU DE  
CIRCULATION À L'INTERSEC-  
TION DES RUES CHESLEY ET  
CHILD

**AVIS PUBLIC** est donné par la greffière de la Ville de Coaticook que :

- le 23 avril 2015, le conseil municipal a adopté le règlement d'emprunt numéro 29-182 (2015) pour l'implantation d'un feu de circulation à l'intersection des rues Chesley et Child;
- le 11 mai 2015, la MRC de Coaticook a émis un certificat d'opportunité pour ledit règlement, conformément à l'article 46 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;

- à la suite de la tenue d'un registre le 11 mai 2015, un certificat des procédures d'enregistrement fut rédigé, attestant que le règlement est réputé approuvé par les personnes habiles à voter, conformément à l'article 554 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*;

- le 5 octobre 2015, le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire a approuvé le règlement d'emprunt numéro 29-182 (2015);

- l'objet de ce règlement est de décréter un emprunt de 116 294 \$ sur une période de 10 ans pour procéder auxdits travaux;

- l'original du règlement d'emprunt numéro 29-182 (2015) est déposé à mon bureau dans les archives de l'hôtel de ville, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture.

Le règlement entre en vigueur lors de sa publication.

DONNÉ à Coaticook, ce 21 octobre 2015.

La greffière,  
Geneviève Dupras



**AVIS PUBLIC**  
**AUX CITOYENS DE LA VILLE DE COATICOOK**

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE**

**AVIS PUBLIC** est donné par la greffière de la Ville de Coaticook que le conseil municipal, lors de son assemblée du 9 novembre 2015 qui se tiendra à 19 h 30 à l'hôtel de ville de Coaticook, étudiera les demandes de dérogation mineure au règlement de zonage de la Ville de Coaticook et ses amendements, relatives aux immeubles suivants :

- Propriété située au 1007, rue Child : La dérogation mineure vise à permettre une marge de recul avant minimale de 8 mètres et une marge de recul avant minimale de 6 mètres pour le portique.

- Propriété située au 284, rue Jeanne-Mance :

La dérogation mineure vise à régulariser la marge de recul avant minimale de 4,96 mètres, 5,39 mètres et 6,49 mètres au lieu de 7,6 mètres.

- Propriété située au 377, chemin du Rang 10 :

La dérogation mineure vise à permettre l'agrandissement d'un garage détaché qui aura une superficie de 121,87 mètres carrés.

- Propriété située au 544, rue des Prés : La dérogation mineure vise à permettre l'ajout d'une deuxième entrée charretière.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil municipal relativement à ces demandes en se présentant aux dates, endroits et heures fixés pour l'assemblée du conseil.

DONNÉ à Coaticook, ce 21 octobre 2015.

La greffière,  
Geneviève Dupras



**AVIS PUBLIC**

RÈGLEMENT D'EMPRUNT  
NUMÉRO 29-181 (2015)  
DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE  
225 766 \$ POUR LE BOUCLAGE  
DU RÉSEAU D'EAU POTABLE  
DE LA RUE COURT

**AVIS PUBLIC** est donné par la greffière de la Ville de Coaticook que :

- le 23 avril 2015, le conseil municipal a adopté le règlement d'emprunt numéro 29-181 (2015) pour le bouclage du réseau d'eau potable de la rue Court;

- le 11 mai 2015, la MRC de Coaticook a émis un certificat d'opportunité pour ledit règlement, conformément à l'article 46 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;

- à la suite de la tenue d'un registre le 11 mai 2015, un certificat des procédures d'enregistrement fut

rédigé, attestant que le règlement est réputé approuvé par les personnes habiles à voter, conformément à l'article 554 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*;

- le 22 juin 2015, le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire a approuvé le règlement d'emprunt numéro 29-181 (2015);

- l'objet de ce règlement est de décréter un emprunt de 225 766 \$ sur une période de 20 ans pour procéder auxdits travaux;

- l'original du règlement d'emprunt numéro 29-181 (2015) est déposé à mon bureau dans les archives de l'hôtel de ville, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture.

Le règlement entre en vigueur lors de sa publication.

DONNÉ à Coaticook, ce 21 octobre 2015.

La greffière,  
Geneviève Dupras